

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
39.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Autour de l'assurance-vieillesse

II

Avec son brio habituel, M. Pierre Grellet a dépeint ces « laissés pour compte de la justice sociale », ces malheureux qui « sont restés sur le quai », en contemplant le convoi confortable qui a pris le départ et dans lequel ont pris place, à titre de rentiers fédéraux, « du mendiant au millionnaire », tous ceux qui sont nés après le 1er juillet 1883 ! Il a décrit avec humour, mais avec combien de justesse, M. et Mme Gendebien, père et mère de six garçons et de six filles, qui ont procuré ainsi à la mère Helvétie douze contribuables et à l'A.V.S. douze cotisants. Mais lui, ayant eu l'infortune de naître quelques semaines avant l'âge officiellement reconnu de la vieillesse, est exclu de la retraite assurée et il est condamné (car on n'élève pas douze enfants en faisant fortune !) aux travaux forcés à perpétuité, à moins que, ses facultés baissant, il accepte de devenir assisté.

Quant à elle, née deux ans plus tard, elle n'a pas été cotisante et M. Gendebien s'est vu refuser catégoriquement toute attribution pour sa vieille compagne. La prestation sociale de Mme Gendebien fut de mettre au monde douze enfants. Mais pour la sacro-sainte administration, cela ne compte pas. Il en aurait été différemment, fut-il répondu à M. Gendebien, si Mme Gendebien au lieu d'être mère de famille et de s'être consacrée à cette tâche, avait accepté une occupation salariée. Elle aurait alors payé sa cotisation, ne fût-ce que quelques mois, et l'A.V.S. lui dispenserait sa manne aujourd'hui !

Les voilà bien les absurdités de l'« Etat-social » !

Les pouvoirs publics pour remplacer leur salaire. Une fois la caisse de compensation militaire établie, ils ont comme chacun verser leur contribution à cette caisse dont la fortune est devenue la réserve initiale du fonds d'assurance vieillesse (après qu'on y eut prélevé de nombreux millions en faveur d'organisations qui n'avaient aucun droit).

En outre, toutes les personnes nées avant la date-couperet du milieu de l'année 1883 ont supporté, comme tous les citoyens suisses, les charges qui pèsent sur la population sous forme d'impôts de toute nature, et elles les supportent toujours. L'A.V.S., rappelons-le, est financée par les primes des assurés obligatoires, par les intérêts du fonds et par les contributions de la Confédération et des cantons. Or, les prestations fédérales et cantonales atteignent annuellement 160 millions, soit un peu plus de 106 millions pour Berne et un peu plus de 53 millions pour les cantons. Ce sont les contribuables, bien entendu, qui font les frais d'une telle contribution. Et parmi les contribuables, bien entendu aussi, pour une part, si minime soit-elle, les malheureux exclus sociaux, véritables excommuniés de l'A.V.S. que sont les vieillards nés avant le 1er juillet 1883. Notre devise « Un pour tous, tous pour un », concluent-ils, est-elle donc à sens unique ? Ne joue-t-elle pas en leur faveur ?

D'autres plus compétents que nous fournissent des chiffres à ce sujet et démontreront s'il est possible de donner satisfaction à ceux qui émettent ces doléances, sans que soient compromises pour autant les bases d'un édifice dans lequel doivent s'abriter les générations à venir. Etant donné le nombre de plus en plus restreint des intéressés, étant donné l'accumulation des capitaux A.V.S., il semble bien que la question puisse être résolue sans trop de difficultés. Seulement, il faut la volonté de lutter contre les masses d'inertie.

René BRAICHER.

### Prolongement du débat sur l'affaire des fuites

## M. Mitterrand (qui s'estime diffamé) propose à M. Georges Bidault la constitution d'un jury d'honneur

### L'ancien président du Conseil refuse

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'affaire des fuites a rebondi hier au zénith. Le commandant de Réséguier n'y est pour rien et pas davantage l'indicateur-journaliste Baranès. Au surplus, il ne s'agit pas d'un tournant spectaculaire de l'instruction, mais d'un prolongement du débat parlementaire où, on se le rappelle, un violent incident avait opposé le ministre de l'Intérieur, M. François Mitterrand, à l'ancien président du conseil, Georges Bidault.

Faisant état de rumeurs persistantes l'accusant d'avoir quitté le cabinet Laniel en 1953 parce qu'il aurait été à l'origine des fuites dont bénéficia l'hebdomadaire progressiste « L'Observateur », M. Mitterrand en avait appelé au témoignage de ses anciens collègues. Un seul répondit et c'était M. Georges Bidault, mais sous une forme si enveloppée et si confuse qu'elle laissait planer le doute. S'abritant en effet derrière le secret de l'instruction, M. Bidault avait déclaré que si le départ de M. Mitterrand avait bien été provoqué par des divergences d'ordre politique, il ne se croyait pas autorisé à faire état d'une déposition faite devant le magistrat instructeur.

Or, si la loi garantit effectivement le secret de l'instruction, elle n'empêche nullement un témoin de rendre publique sa déposition. De ce fait donc, le refus de M. Bidault

pouvait prendre, pour M. Mitterrand, un caractère délibérément offensant.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## Les douaniers français font la grève du zèle

PARIS, 15 (A.F.P.) — L'ordre de grève «du zèle» lancé par les syndicats C.G.T. et C.G.T.-F.O. est assez généralement observé en France depuis mercredi matin. La grève consiste, comme l'on sait, dans la stricte application des règlements. Aussi, à Orly comme au Bourget, les voyageurs de l'air sont-ils soumis à une visite individuelle systématique et approfondie, mais le trafic ne semble pas avoir subi jusqu'ici de sérieuses perturbations.

La grève ne paraît pas suivie avec beaucoup de rigueur à la frontière franco-belge; aux frontières franco-allemande et franco-suisse, elle est appliquée strictement, mais il n'en résulte aucun trouble grave. Il faut noter d'ailleurs que le trafic est réduit en de nombreux points, nombre d'usagers de la route et du rail s'étant abstenus de circuler.

### L'INGÉNU VOUS PARLE...

## POUPÉES

La poupée qui fait de la température quand on lui donne un biberon trop chaud est en progrès certain sur celle qui se bornait à mouiller ses langes, la grande nouveauté, il y a quelques années, des rayons de jouets.

Qu'elles vont bien s'amuser, les petites filles, en jouant à l'infirmerie ! Vêtues de blanc, une belle croix rouge sur la manche ou sur la poitrine, elles appelleront en consultation le petit frère, Pierrot ou Riquet, affublé de la redingote paternelle et le nez chaussé de lunettes d'écaïlle :

— Croyez-vous, docteur, qu'il faille lui donner de la pénicilline ?

Gardez-vous-en, Madame. On en est bien revenu, des antibiotiques. La pénicilline a déjà sept cas mortels à son passif. Quant à la terramycine, ne m'en parlez pas. Elle est aussi dangereuse que le stallion. Pour le moment, un cachet d'aspirine suffira. En cas de récidive...

Hélas ! chaque fois qu'on lui donne un biberon trop chaud, la poupée fait une poussée de fièvre. C'est inquiétant peut-être ; à coup sûr, c'est fastidieux à la longue ; ce n'est bientôt plus drôle du tout. Cette poupée est une sottise. Pour la punir, on la laissera, sans biberon, ni tiède ni trop chaud, se morfondre au fond de l'armoire.

Heureusement qu'on fera mieux l'année prochaine. Grâce à un microsilicon ingénieusement logé dans le ventre, nous aurons, paraît-il, la poupée capable de parler une heure d'affilée sans reprendre haleine. Avec celle-là, ce sera merveilleux : on pourra vraiment jouer à la dame en visite. Seulement, voilà : elle ne vous laissera pas placer un mot. Comment faire pour lui couper le caquet ? Bah ! c'est bien simple : il n'y aura qu'à lui ouvrir le ventre et à sortir ce qu'il y a dedans.

Les petites filles aiment bien jouer à la poupée. Elles y ont joué de tout temps. Elles y joueront jusqu'à ce que la bombe H ait effacé le dernier vestige de la descendance humaine. Mais a-t-on bien raison d'adapter les derniers progrès de la science aux poupées des petites filles ?

A l'approche de Noël, des moralistes avisés, qui passent pour des esprits chagrins, préchent chaque année dans les journaux que les jouets trop compliqués et trop perfectionnés n'amuseront pas les enfants, qu'il faut laisser un vaste champ d'exercice à leur imagination et à leur initiative. Vox clamantis in deserto. Les parents continuent à se ruiner en jouets coûteux qui, dès le lendemain du Nouvel an, seront à jamais relégués dans la nuit d'un placard.

Peut-être le bon sens finira-t-il par triompher des excès extravagants. Entendons-nous jamais une petite fille, plus raisonnable que ses parents, s'écrier :

— Maman, tu n'aurais pas quelques vieux chiffons à me donner ? J'en ferais une fille qui serait bien à moi, que je traiterais à ma guise et que je pourrais même fouetter sans crainte de la casser.

L'INGÉNU.

## A Brigue, dans la neige, le cortège funèbre de M. Joseph Escher



Devant les grenadiers valaisans, sabre au clair, le cercueil de M. Escher ouvre le cortège funèbre. Les conseillers fédéraux entourent la prolonge d'artillerie où leur collègue repose sous les couleurs nationales.

### Pour la deuxième fois au cours de sa belle carrière politique

## M. MAX PETITPIERRE président de la Confédération pour 1955

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Ce matin, l'Assemblée fédérale, Chambres réunies, élit le président de la Confédération. Son choix ne fait pas de doute ; puisqu'il n'a pas été donné à M. Joseph Escher d'accéder à la plus haute magistrature du pays, le tour revient, par ordre d'ancienneté, à M. Max Petitpierre qui portera cette charge pour la seconde fois.

Le pays de Neuchâtel avait, en effet, la joie d'accueillir, un soir de décembre 1949, celui dont il avait été, cinq ans plus tôt, l'élection au Conseil fédéral. A cette occasion, nous avions rappelé les grands mérites de M. Petitpierre, auquel le gouvernement avait confié la direction des affaires étrangères en un temps particulièrement difficile.

Pour ainsi dire unanime, l'opinion publique avait alors salué dans le président de la Confédération le principal artisan de cette œuvre patiente : la remise en crédit de notre neutralité.

Dès lors, au cours des cinq années écoulées, le chef de la diplomatie suisse n'a cessé de travailler non seulement à défendre cette politique, mais à l'illustrer. Tout son effort a porté sur les moyens de prouver que la neutralité n'avait point, pour notre peuple et ses autorités, le sens que l'étranger incline trop souvent à lui donner ; qu'elle ne signifie nullement le souci égoïste d'échapper aux risques, d'ignorer les problèmes qui



M. Max Petitpierre dans son bureau au département politique.

se posent à la communauté des nations, de vivre replié sur soi-même, de se calefauter dans sa sécurité.

Deux fois au moins, ces dernières années, dans des questions délicates, M. Petitpierre a défendu et fait admettre une thèse qui se résume dans la formule si souvent citée : « neutralité et solidarité ».

Je veux parler d'abord de l'envoi en Corée de deux délégations suisses, l'une à la commission neutre chargée de contrôler l'application des clauses d'armistice, l'autre —

dont la tâche est terminée — à la commission de rapatriement.

Il n'était pas aisé de prendre une décision, parce qu'on pouvait, de bonne foi et sans excès de prudence, redouter l'aventure, tout au moins des difficultés ou de sérieux désagréments. De fait, dans l'un et l'autre cas, la mission des délégations étrangères fut singulièrement compliquée par les conflits idéologiques qui trouvaient leurs prolongements à Panmunjom ou dans les camps de prisonniers.

G. P.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

### « J'ai reçu l'ordre de vous tuer, mais je ne suis pas un assassin »

TEHRAN, 15 (A.F.P.) — « Je suis membre du comité terroriste du parti communiste Toudch et j'ai reçu l'ordre de vous tuer, mais je ne suis pas un assassin et je me rends à vous », a déclaré, en posant son revolver sur la table, un jeune homme de 27 ans, qui s'est présenté hier devant le général Teymour Bakhtiar, cousin de la reine et gouverneur militaire de Téhéran.

C'est le chef d'état-major du gouvernement militaire, le colonel Abbas Fazouli, qui a fait cette révélation à la presse. Sur les indications fournies par le jeune homme, un ancien employé de banque au nom de Hossein Djafari, la police, a arrêté le colonel, a pu mettre la main sur le chef du comité terroriste.

### LIRE AUJOURD'HUI

EN HUITIÈME PAGE :

Les arts et les lettres

### ACADÉMICIEN GONCOURT DEPUIS QUELQUES JOURS

## Jean Giono va apprendre à lire les romans des autres

L'Académie Goncourt s'est enrichie, avec Jean Giono, d'un nouveau fumeur de pipe. Elle en comptait déjà trois : André Billy, Alexandre Arnoux et Armand Salacrou. Avec l'appui intermittent de Pierre Mac Orlan et de Roland Dorgelès, les fumeurs de pipe seront désormais majoritaires. L'importance de ce clan risque de déséquilibrer, au sein de l'Académie, la présence de six membres — et demi — édités chez Gaston Gallimard. Les futurs candidats devront tenir compte de cet élément dans leurs campagnes littéraires à venir.

Donc, Jean Giono, appelé jusqu'ici « l'Ermite de Manosque » contribuera, à partir de l'année prochaine, à décerner le Prix Goncourt qu'il n'a pas eu. Il avait dû se contenter, en 1929, du Prix de l'Aventure ; en 1931, du Prix Northcliffe, le « Fémina » anglais ; et en 1953 du Prix Raimier III de Monaco, d'un modeste rayonnement littéraire, mais d'une valeur d'un million de francs. Le Shakespeare et le Stendhal provençaux sont désormais casés : Pagnol est à l'Académie française, Giono chez les Goncourts. Fort heureusement, Giono a une vingtaine de romans d'avance. Sa tâche comportera, en effet,

l'obligation de lire chaque année environ quatre cents romans contemporains. Or, en avril dernier, il déclarait à Jacques de Ricaumont : — Je lis très peu. Surtout peu de nouveautés. Je préfère relire. Je pourrais cependant vous citer « Un grand amour », de Nimier, pour lequel on a été injuste et « Trois pas en arrière » d'Henry Müller. J'aime le talent d'Antoine Blondin, les critiques personnelles et constructives de Jacques Laurent, la prose d'André Fraigneau, qui a toujours une grande classe...

Giono n'aime pas Paris mais il a de la sympathie pour les rédacteurs de « La Parisienne ». En tout cas, ces indications seront utiles à retenir, et il ne serait pas surprenant que le Goncourt de l'année prochaine se trouvât parmi les écrivains — jeunes pour la plupart — cités par Jean Giono. Cela va obliger les tacticiens et les éditeurs à changer leurs batteries.

Rien ne manquait à la gloire de Giono, il manquait au plaisir des Goncourts. Il est d'un naturel taciturne, mais quand il commence une histoire elle risque de durer plusieurs heures.

— Je voudrais, dit-il, me trouver un jour sur une scène avec tous ceux dont le métier est de raconter des histoires. Nous aurions chacun un chapeau renversé à nos pieds. Le public enverrait des sous dans le chapeau de chaque narrateur. Le premier qui aurait son chapeau plein aurait gagné. Je suis prêt à faire le concours contre n'importe qui. Les troubadours ne procédaient pas autrement...

Cela ferait en tout cas une très belle émission publique.

Giono siégera à l'Académie Goncourt aux côtés d'Armand Salacrou à qui il doit beaucoup : le C.N.E. avait, en effet, mis Giono sur sa liste noire et pendant trois ans il n'eut le droit de rien publier. Il en profita pour écrire vingt-huit romans et pour se débarrasser de certains tics d'écriture qui commençaient à le démoder. De cette retraite forcée sortit un écrivain nouveau que certains comparent à Stendhal, d'autres à Hemingway.

— En réalité, précise-t-il, mon maître est Alexandre Dumas.

Yvan AUDOUARD.

(Lire la suite en 8<sup>me</sup> page)

### Un spécialiste allemand qui avait été consulté sur la maladie de Staline réclame ses honoraires

BERLIN, 15 (A.F.P.) — Le docteur Fritz Heese, spécialiste berlinois des maladies de la circulation, qui fut consulté le 4 mars 1953 par les représentants soviétiques en Allemagne sur la maladie de Joseph Staline, a adressé à l'ambassadeur Semionoff, haut-commissaire soviétique, un télégramme demandant le règlement de ses honoraires.

Le docteur Heese, qui habite Berlin-Ouest, a déclaré que, bien que cette consultation lui eût été, à son avis, demandée par des représentants du ministre soviétique Lavrenti Beria, plus tard exécuté comme traître, il ne voyait aucune raison pour qu'on ne le dédommage pas. Le spécialiste berlinois a ajouté qu'en août dernier, il avait déjà exposé ce point de vue dans une lettre adressée à M. Gueorgui Malenkov, président du conseil de l'U.R.S.S.

Un cadeau signé

# Guye-Prêtre

Nouveautés Neuchâtel

est une garantie de succès...





Un article électrique  
fait plaisir

**CLAUDE  
DUCOMMUN**

ELECTRICITE

GRAND CHOIX DANS NOS VITRINES  
Rue de l'Orangerie 4

PRESTIGE DE LA BEAUTE  
**PARFUMERIE SCHENK**

GRAND CHOIX ! QUALITE !

Produits de beauté de marques  
Conseils donnés gracieusement

*Les plus grands parfums en vogue*

Cadeaux appréciés de Madame et Monsieur  
Service d'escompte 5 %



# LES BONNES ADRESSES DU PÈRE NOËL



JRFÈVRERIE BIJOUTERIE HORLOGERIE

**P. Matthey**

NEUCHÂTEL — 5, RUE DU SEYON

**Coopérative du vêtement**

Grand-Rue 6 - 1er étage

*Rayon de confection*

Pantalon de travail depuis Fr. **28.-**  
Vestons sport > > **68.-**  
Manteaux pure laine > > **115.-**  
Complets un et deux rangs > > **150.-**

**R. Curchod** Vins et liqueurs

Seyon 23 - Tél. 5 14 62 - NEUCHÂTEL

**Pour les fêtes :**



Vins fins  
Mousseux  
Champagnes  
Liqueurs



Chapeaux  
Cravates  
Echarpes

Dans tous les prix

Rue du Seyon 14

Notre devise :  
**LA QUALITÉ**



Rue de l'Hôpital  
NEUCHÂTEL

Acheter les lunettes  
chez



*c'est voir clair...*

Trainings  
Pullovers  
Chemises  
Pyjamas

Pour vos cadeaux  
de fêtes, c'est

**La Bonne Maison**  
qui vous donnera satisfaction

Bas  
Cravates  
Echarpes  
Sous-vêtements  
Lingerie fine

Seyon 7a

A deux pas de la poste,  
En face du collège latin,  
Au centre des affaires,

Le **Quick**  
SNACK-BAR

et son fameux  
gâteau au beurre

POUR VOS REPAS  
DE FÊTES :

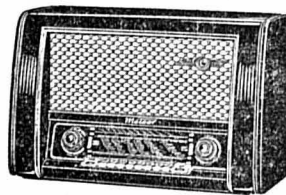
La boucherie-charcuterie

**LEUENBERGER**

offre à ses gourmets  
ses spécialités de

*volailles - lapins fumés  
langues de bœuf, etc.*

Rue du Trésor - Tél. 5 21 20



Sonorité  
parfaite  
Antenne  
antiparasite  
incorporée

**Fr. 398.-**

Radio-gramo et enregistreurs à haute  
fidélité de Fr. 535.- à 3200.-  
3 jours à l'essai sans engagement  
par le spécialiste :

**LUDER radio**  
Sablons 48 NEUCHÂTEL Tél. 5 34 64

**L'ARMAILLI**

Hôpital 10

*La maison spécialisée  
en produits laitiers*

vous offre pour les fêtes une gamme  
choisie de fromages de desserts  
Son mélange spécial  
pour **FONDUE NEUCHÂTOISE**  
Son foie gras de Strasbourg  
(terrine - bloc)

**F. Spichiger**

Neubourg 15  
Tél. 5 15 12

Un pétillant  
Neuchâtel  
De bons vieux  
vins français  
D'excellentes  
liqueurs pour  
tous les goûts

**CONFISERIE**

et l'excellent

**PÂTÉ FROID**

chez

**SIMONET**

Epancheurs 7 Tél. 5 12 02



Faites réserver vos cadeaux

Vous  
trouverez  
de la qualité  
à prix doux  
Valises  
Serviettes  
Sacs  
de dames  
Trousses  
de voyage  
Manucures  
Portefeuilles  
etc.

chez  
**François ARNOLD**  
Maroquinier  
Moullins 3

Motos  
Scooters  
Cycles  
Tricycles  
Troffinettes  
Skis  
Bâtons  
Fixations  
Farts  
et tout  
pour le  
hockey

**René Schenk**

Chavannes 7 et 15, Neuchâtel

*Pour le dessert*

DE VOS REPAS DE FÊTES  
servez nos excellents blocs d'ICE-CREAM  
à Fr. 2.10  
ou nos CASSATA à Fr. 4.-  
Garnissez-les avec notre **crème  
pasteurisée**, chaque jour fraîche

**LAITERIE DE LA TREILLE**

A. BILL

LES PRODUITS LAITIERS

DE QUALITÉ  
au magasin spécialisé

**STOTZER**

Trésor 2

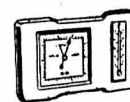
Tél. 5 13 91



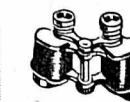
**DU PLAISIR**



*toute l'année par des cadeaux  
OPTIQUE-PHOTO-CINÉ*



**Rabus**  
Optique - Photo - Cinéma  
NEUCHÂTEL

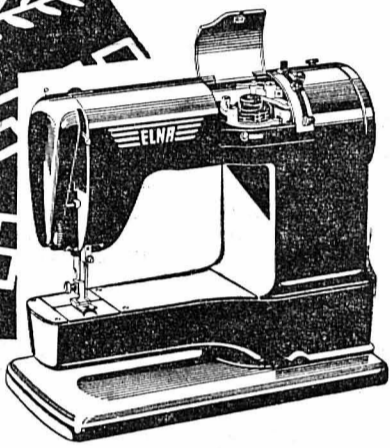


# Quand vous achetez un tourne-disques...

L'idée ne vous viendrait pas d'en choisir un qui vous fasse entendre un nombre limité de disques seulement, fixés une fois pour toutes sur l'appareil. Non, vous choisirez un modèle qui vous permette d'entendre, chaque fois que vous en avez envie, les créations nouvelles et les refrains en vogue.

## Il en va de même lors de l'achat d'une machine à coudre de ménage

Si vous voulez avoir une machine moderne, qui vous permette de faire des points d'une variété pratiquement illimitée, vous choisirez non pas une machine semi-automatique, mais bien l'ELNA-Supermatic, la machine à coudre entièrement automatique.



# ELNA

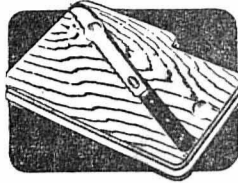
C'est un véritable jeu que de manier l'ELNA-Supermatic, la machine à coudre de ménage, électrique et universelle.

## G. Dumont

Epancheurs 5 NEUCHÂTEL Tél. 5 58 93

Démonstrations au magasin ou à votre domicile

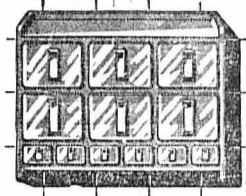
### DES SUGGESTIONS



12.60 14.-  
15.75 17.50  
19.25 24.50  
26.25



depuis  
7.50  
à  
33.50



41.-

Timbres escompte 5%

BEGUIN & PERRIN  
**à la Ménagère**  
NEUCHÂTEL  
PLACE PURY

BISCÔMES aux NOISETTES  
BISCÔMES aux AMANDES  
PLUM-CAKE

3 produits délicieux fabriqués par  
**HOOL & C<sup>ie</sup> à COLOMBIER**

En vente dans les bons magasins d'alimentation

A vendre d'occasion

machine à tricoter

« Rapidex-combiné » en parfait état. Tél. 5 19 22.

A vendre d'occasion

habits d'hommes

complets, pantalons, vestons, manteaux, taille moyenne. En bon état et à bas prix. Tél. 5 49 95.

POUR VOS cadeaux grand choix en

Peignes  
Brosses à cheveux  
Blaireaux  
Brosses à habits  
Brosses pour massages

au magasin spécialisé:

**BROSSERIE Zurcher**

NEUCHÂTEL  
Place du Marché  
Vis-à-vis de la maison des Halles

A vendre

machine à laver

hydraulique, 150 fr., manteau pour jeune homme, 17-18 ans, 50 fr., souliers de sport No 41, 30 fr., robe de bal bleu acier, taille 42, 20 fr., le tout en bon état; skis sans fixation. Tél. (038) 7 11 55.

**TOUT POUR LE HOCKEY**

chez  
**A. Grandjean**  
Saint-Honoré 2  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 15 62

### AU TRIBUNAL FÉDÉRAL

## La Chambre de droit public rend un arrêt assurant une meilleure protection du locataire

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral:

On sait que depuis près de quinze ans, des mesures extraordinaires protègent les locataires et leur permettent de faire annuler le congé qui leur est signifié par leur propriétaire lorsque ce congé n'est pas justifié par les circonstances. Cette procédure d'opposition, simple et rapide, a renforcé considérablement les droits des locataires. Toutefois, jusqu'à ce jour, on ignorait si cette procédure était applicable lorsque le propriétaire avait résilié le contrat de bail en raison de la mort du locataire. Il convient de rappeler à cet égard que l'art. 270 du code des obligations déclare que: «En cas de mort du preneur, les baux d'au moins une année peuvent être résiliés sans indemnité pour le plus prochain terme, soit par ses héritiers, soit par le bailleur, moyennant un congé donné en observant les délais prévus par la loi C.O. 267».

#### Un cas à Neuchâtel

Dans un arrêt du 20 octobre 1954, le Tribunal fédéral a déclaré que les règles sur la protection des locataires étaient applicables également en cas de congé donné sur cet art. 270. Les faits de la cause sont les suivants:

«Le 4 juin 1935, Samuel R. a remis à bail à Adolphe K. un logement de trois pièces, sis à Neuchâtel, Escaliers de l'Immobilière No 5. Adolphe K. est décédé à la fin de l'année 1953 en laissant sa femme et un fils mineur. Par lettre du 22 février 1954, le propriétaire a fait savoir à Mme K. qu'il résiliait le bail pour le 24 juin 1954. Il a donné comme motif la mort du preneur. Le 3 mars 1954, Mme K. s'est adressée au bureau du logement de Neuchâtel en déclarant faire opposition à ce congé. Le 27 avril 1954, le Conseil communal

de la ville de Neuchâtel s'est déclaré compétent pour autant qu'il s'agisse d'un congé ordinaire (art. 267 C.O.), mais a renvoyé les parties devant les tribunaux civils pour faire trancher la question de la nature du congé signifié par le bailleur.

Le propriétaire a déféré la cause à la Commission cantonale de recours pour les mesures contre la pénurie de logement. Par prononcé du 2 juin 1954, la commission a annulé la décision du Conseil communal.

Mme K. a interjeté un recours de droit public pour violation de l'art. 4 Cst. contre la décision de la commission cantonale. A son avis, il est arbitraire de dire que la législation spéciale en matière de pénurie de logements n'est pas applicable lorsque le bail a été résilié en raison de la mort du preneur. La décision attaquée doit donc être annulée et la cause renvoyée à la commission pour qu'elle statue sur le fond. Le Tribunal fédéral a admis le recours. Des considérants, nous extrayons ce qui suit:

#### Les considérants

Il convient dans ce litige, de rechercher uniquement si le congé signifié au preneur est compatible avec l'art. 4 de la Constitution fédérale et si l'on peut affirmer, comme l'a fait la juridiction cantonale, que la résiliation du bail en cas de décès du locataire n'est pas soumise aux règles spéciales sur le contrôle des loyers (O.C.L.). Il y a lieu de noter que les héritiers du locataire décédé lui succèdent dans tous ses droits et obligations, exactement au même titre que le défunt et sous la seule réserve des droits conférés au bailleur par l'art. 270 C.O.

Ainsi, quand celui-ci dénonce la convention, il lui signifie un véritable congé. De plus, une distinction de ce genre ne se concilierait pas avec le

but que poursuit la législation spéciale en matière de protection des locataires. Lorsque le preneur décède, sa veuve et ses enfants ont un plus grand besoin encore de la protection de la loi et l'on ne voit pas de motif sérieux de les en priver.

Du moment que l'O.C.L. ne distingue pas le congé ordinaire de la résiliation extraordinaire, il n'était nullement nécessaire de déclarer expressément les règles sur la protection des locataires applicables au cas de l'art. 270 C.O. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait une disposition spéciale privant les héritiers du preneur du droit de se prévaloir des mesures en faveur des locataires. D'autre part, aucune raison sérieuse ne permet de dire que l'O.C.L. distingue entre le congé ordinaire et la résiliation extraordinaire.

Dans ces conditions, il est arbitraire de soutenir que les règles sur la protection des locataires sont inapplicables au congé signifié par le bailleur en cas de décès du preneur et que l'opposition à la résiliation fondée sur ce motif est irrecevable. De plus cela constitue une inégalité de traitement. Car il n'y a pas, entre le congé de l'art. 267 C.O. et celui de l'art. 270 C.O. une différence de fait telle qu'un régime juridique particulier s'impose dans chacun de ces cas du point de vue des mesures relatives à la protection des locataires. La décision attaquée viole donc l'art. 4 Cst. et doit dès lors être annulée.

L'interprétation extensive donnée par notre haute Cour aux dispositions édictées en faveur des locataires répond, sans nul doute, aux nécessités sociales de même qu'au but recherché par le législateur au moment où il a élaboré ces mesures.

## Le commerce extérieur de la Suisse en novembre

Diminution des importations et augmentation des exportations

BERNE, 13. — La situation de notre commerce extérieur en novembre a été marquée, par rapport à celle du mois précédent, par une diminution des importations de 5,4 millions de francs et une plus-value des exportations de l'ordre de 3,2 millions de francs, celles-ci atteignant 486,5 millions de francs et celles-là 496 millions.

Les importations, bien qu'en léger recul sur le mois d'octobre, sont cependant supérieures à celles de novembre 1953. La diminution des entrées, par rapport au mois précédent affecte, dans le secteur des denrées alimentaires et fourrages, surtout les céréales. Les pommes de terre pour semences, en revanche ont, amélioré considérablement leur position. Il s'est importé moins d'engrais d'huile de chauffage et d'huile à gaz, de charbon et de substances chimiques brutes. Nos achats en matières fibreuses pour la fabrication de papier, de toile de fer, ainsi que de bois de construction et de bois d'œuvre, se sont accrues. Dans le secteur des produits fabriqués, on note de fortes diminutions dans les entrées des machines et des automobiles.

tion a été différente selon les branches industrielles.

Nos ventes de montres s'établissent au même niveau qu'en octobre dernier (105,4 millions de fr.). Dans le domaine de l'industrie métallurgique, le développement des sorties d'instruments et d'appareils est particulièrement prononcé. En ce qui concerne les textiles, les tissus de coton, ainsi que les fils de soie artificielle et de fibre, notamment, figurent avec des plus-values au regard, du mois précédent, alors que nos ventes de confection, d'étoffes de soie naturelle ou artificielle, de bonneterie et d'articles en tricot, surtout, ont diminué. Par contre, nos livraisons de chaussures à l'étranger ont beaucoup fléchi en l'espace d'un mois. A l'exception de la parfumerie, les ventes des autres produits de l'industrie chimico-pharmaceutique ont progressé par rapport au mois précédent. Quant aux denrées alimentaires, nos ventes de chocolat ont beaucoup fléchi. Cependant, il convient de rele-

ver que les exportations de chocolat fourré en tablettes, se sont constamment accrues au cours de ces derniers mois. Les sorties de fromage, ainsi que de lait condensé et stérilisé ont diminué en valeur comparativement à octobre 1954.

### Nos principaux fournisseurs et débouchés

Comparativement au mois précédent, la moins-value des importations affecte aussi bien notre commerce avec l'Europe que celui avec les pays d'outre-mer. En revanche, la légère augmentation en valeur notée aux exportations par rapport à octobre écoulé concerne uniquement notre commerce des marchandises avec les Etats européens, nos livraisons aux territoires d'outre-mer ayant fléchi.

Nos achats à l'Italie et à l'Allemagne sont inférieurs à ceux d'octobre, alors que les importations en provenance de la Tchécoslovaquie et de la France, entre autres, ont sensiblement progressé.

L'accroissement des exportations concerne particulièrement l'Allemagne — notre principal partenaire commercial — ainsi que les Pays-Bas et l'Italie. En revanche, les sorties à destination des Etats-Unis d'Amérique et de l'Inde, notamment, suivent une ligne descendante.

### LES ÉMISSIONS

#### Jeu

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20. Concert matinal. 11 h., 40. Beromünster: émission commune, 12.15, le quart d'heure du sportif, 12.35, disques, 12.44, signal horaire, 12.45, inform. 12.55. A l'occasion des élections au Conseil fédéral. 13.15, musique populaire suisse, 13.30. Compositeurs suisses: Julien-François Zbinden, 13.55, disques, 14.20, signal horaire, 16 h. 30. Théâtre dansant, 17 h. Vos refrains favoris... 17.30, Camille Saint-Saëns, causerie-audition, 17.50. Concert champêtre, 18 h., le plat du jour, 18.10, le pianiste Pierre Froment interprète Franck, 18.30. Portraits sans visages, 18.40, la session d'hiver des Chambres fédérales, 18.45, le micro dans la vie, 19.13 l'heure exacte, 19.14, le programme de la soirée, 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps, 19.40. Derrière les fagots... 20 h., le feuilleton: L'homme à l'Hispano, de Pierre Fontaine, 20.30, le club des optimistes, 21.30. Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Victor Desarzens, avec Maria-Teresa Franchini, pianiste. Oeuvres de Vivaldi, Mozart, Liebermann, 22.30, inform. 22.35, Pour le 30ème anniversaire de la mort de Gabriel Fauré, 23.05, Dan-

ses françaises du XVIIIème siècle. BEROMÜNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.05, concert populaire, 10.15, une page de Telemann, 10.20, Emission radiosoalaire: Pastorale de l'Oratorio de Noël, de Bach, 10.50, Pastorale en fa mineur, de Bach, 11.10, Deux légendes, de Dvorak, 11.10, Klänge aus Mähren, de Dvorak, 11.30, Le Blason populaire du Jura, 11.40, Quintette en fa mineur, de Brahms, 12.15, disques nouveaux, 12.20, signal horaire, 12.30, inform. 12.40, Musique populaire, 13 h., reportage des élections pour le Conseil fédéral, 13.30, Concerto de piano No 2 en ré mineur, de Mendelssohn, 14 h., Aperçu sur les périodiques, 16.30, Nouveaux romans allemands, 17 h., Méliodis populaires, 17.30, une lecture, 17.50, disques, 18 h., Paris Tour Eiffel... 18.50, Chronique d'économie politique, 19 h., une valse de J. Strauss, 19.10, Reporter par monts et vaux, 19.25, communiqué, 19.30, inform. 20 h., Cloches du pays, Ensuite: Mer tranquille et voyage heureux, de Mendelssohn, 20.15, Die Schönschter, pièce d'Else Langner, 21.15, une page de B. Zahner, 21.20, Un chœur de dames, 21.45, Une page de B. Zahner, 21.50, Pour Madame, Hab' ich etwas falsch gemacht? 22.15, inform. 22.20, Deux œuvres de compositeurs contemporains.

### FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## ARIELLE

ROMAN

51

par CLAIRE et LINE DROZE

Il faisait assez clair devant la fenêtre... moins que dans la chambre-bureau installée pour lui par sa mère et qu'il lui avait décrite. Elle transformerait la vitrine aux santons en bibliothèque pour ses livres; et puis...

— Alors, dit-il, c'est décidé. Philippe était formel. Pourquoi Arielle, tout à coup, écoula-t-elle Mme Guéret, rigide et pâle sous son voile le jour de l'enterrement de son mari, plus intimidante que jamais, mais tellement douloureuse? Elle dit, comme pour elle-même: «Il y a votre mère, Philippe, qui n'a plus que vous et est venue à Paris pour vous. Elle a tout préparé pour que vous ayez une atmosphère qu'elle préfère au travail. Vigilement, il l'interrompt: — La quêtitude! Mais je ne vis pas loin de vous, voyons! Ah! vous ne m'aimez pas autant que je vous

aime pour envisager une telle solution.

— Elle le regarda avec adoration. — Je suis si heureuse. Je n'aurais jamais osé espérer votre amour. Je m'interdisais de penser à vous parce que j'étais persuadée que vous n'étiez pas pour moi, et je me disais: «Il faut épouser l'Anglais...» L'Anglais!

— Lionel Rondeau. — Oui. Quand on y pense, c'est ahurissant... décevant aussi de savoir que Jo nous a tous abusés pendant si longtemps.

— Lionel Rondeau est un sauteur, dit Philippe qui gardait rancune au soi-disant Aldaro de ses manœuvres pour séduire Arielle.

— C'est la première fois que nous parlons de lui. Il ne faut pas m'en vouloir d'avoir pensé à l'épouser. J'en avais tellement assez de vivre sur une corde raide. J'avais un tel désir de sécurité dans un foyer bien à moi. Je ne l'ai jamais aimé et il me déplaissait de plus en plus alors que je vous aimais de plus en plus au contraire. A la fin, je n'aurais pu me décider à lier ma vie à la sienne. Car c'est toute sa vie que l'on engage le jour où l'on se marie... Je serais restée avec mon père, comme je vais y rester en vous attendant. Et j'attendrai le temps qu'il faudra. Je suis si heureuse et j'en ai eu si peu l'habitude!

— Arielle!

— Vous viendrez un dimanche de temps en temps, et je vivrai pour les heures merveilleuses où vous serez là.

— Arielle! Je ne veux pas. Vous êtes spartiate.

— Si votre père vivait encore et que votre mère fût à Durtal, ce serait différent. Mais dans le cas présent, il n'y a pas à hésiter.

— Regardez-moi! dit-il, vous n'osez pas me regarder parce que vous ne pensez pas ce que vous dites. Tout à l'heure vous alliez céder, je l'ai senti à l'intonation de votre voix.

— Elle lui offrit son profond regard, paillardé d'or, en disant doucement: — Peut-être, mais je suis déjà si heureuse. Ce serait trop pour moi.

— Elle la couvrit de baisers. — Ma petite chérie! Oh! oui tout changerait si papa vivait encore. Si vous saviez comme vous lui aviez plu tout de suite... et votre cher père aussi. Vous lui plaisiez et il était pour nous avant de vous connaître; je lui avais tant parlé de vous à Noël. Quand vous êtes venue à la maison, il vous a emmenée exprès au jardin pour essayer de vous faire parler un peu car au salon, M. Hélier l'accaparait et vous, vous ne disiez rien.

— J'étais intimidée.

— Et il vous a trouvée infiniment prenante. Je me souviens qu'il em-

ploya cette expression qui vous dépeint si bien, lorsque après votre départ nous allâmes faire le tour du jardin tous les deux. Il était compréhensif, indulgent, il se souvenait de sa jeunesse. Maman semble souvent l'avoir oublié. Elle est bien plus cassante. Elle ne comprend pas que les jeunes gens se servent sans se ressembler.

— Elle ne veut pas de notre mariage? demanda Arielle passionnément.

— Qu'importe! nous passerons outre.

— Oui, parce qu'il s'agit de nos deux vies, mais vous lui devez de réussir, de l'entourer en ces jours de deuil. Dans un an, Philippe, nous verrons. J'ai foi en vous.

— Vous serez ma femme, Arielle, et vous n'aurez pas honte de moi, je vous le jure, assurément retrouvant toute son énergie.

— Oui, Philippe. Je vous attendrai.

Cette fois ce fut lui qui dit: — Mon amour...

Et elle qui laissa tomber sa tête contre son cœur.

~~~~~

Dès que Philippe et Arielle furent montés, Mme Guéret partit tout doucement pour que l'on ne l'entendît pas.

Elle suivit rapidement la rue de Hallé en direction du métro. La pluie devenait serrée, prête à s'obscurcir, mais elle n'y prenait pas garde. Elle était atterrée. Une colère sourde lui faisait battre le cœur, mais tout son être était plein de bon sens et d'équilibre lui disait qu'elle avait perdu la partie.

Quelle funeste idée d'avoir été trouver M. Fleury! Quelle force l'avait conduite à la fameuse r.d.H.?

Debout dans un compartiment de seconde classe bondé, elle regardait sans voir, fixement, des visages inconnus et las. La voix douce de M. Fleury, la voix caressante d'Arielle et celle si vibrante de Philippe se succédaient dans son cerveau enfiévré. Celle de son fils dominait les autres:

«Je ne vis pas loin de vous.»

Et Arielle disait: — Nous passerons outre.

C'était certain, ils passeraient outre. «Son» Philippe épouserait Arielle. Il n'y avait plus rien à faire. C'était irrémédiable, trop d'éléments entraient dans leur jeu.

Elle, resterait de l'autre côté de la barrière.

Quand elle rentra dans le petit logis installé pour elle et son fils, elle y trouva une lettre de Durtal qu'elle ouvrit machinalement. C'était l'écriture de Mme Rondeau. Elle la lut pour essayer de chasser les pen-

sées obsédantes qui la hantaient, mais cela ne fit que la bouleverser davantage. Frappée, le visage durci, elle la chiffonna et l'enferma au creux de la main.

«Après avoir bien réfléchi, disait Mme Rondeau, mes amis, préfèrent louer en ville à cause de l'éducation des enfants. On leur propose un appartement au Mans, aussi abandonnent-ils leur projet de s'installer dans votre maison dont je leur avais tant vanté l'agrément.»

Mme Guéret ôta son chapeau qui lui faisait mal à la tête, jeta son renard sur une chaise, se laissa tomber lourdement dans un fauteuil et s'efforça de voir clair. Elle aimait tellement la clarté. Pourtant, elle était aveuglée par tant de choses diverses et nouvelles.

D'abord cette entente entre Philippe et son père la hantaient. Jamais elle n'avait eu l'impression qu'ils avaient des secrets, Philippe semblait absolument le même avec eux deux. Ainsi, cela s'était passé en dehors d'elle, sans qu'elle se doutât un seul instant des confidences que le jeune homme faisait à son père, et de l'accueil favorable de celui-ci.

(A suivre.)

Un cadeau apprécié...  
une

**JUPE  
GOR-RAY**

depuis

**34.-**



**Savoie-Petitpierre s.a.**  
Rue du Seyon NEUCHÂTEL

**UN BON PIANO**  
neuf ou d'occasion  
et le bel  
**APPAREIL DE RADIO**  
s'achètent  
**Au Ménesirel** Fœtisch frères S.A.  
Tél. 5 78 78  
VOYEZ NOS VITRINES DE NOËL

**UN CADEAU  
UTILE**  
pour madame



mais aussi  
pour monsieur  
Depuis Fr. 42.-

**H. BAILLON**  
NEUCHÂTEL

GRAND CHOIX D'EXCELLENTE  
**VOLAILLE**

FRAICHE, sans intestins, de notre  
abattage quotidien à Marin  
Poulets frais du pays 3.50 et 4.-  
le ½ kg.  
Petits coqs - Pintades  
Belles poulardes blanches à rôtir  
extra-tendres 4.- le ½ kg.  
Poules à bouillir et pour ragoût  
2.50 et 3.- le ½ kg.  
Canetons 3.- et 3.50 le ½ kg.  
Pigeons du pays depuis 2.- la pièce  
Lapins du pays 3.50 le ½ kg.  
entiers et au détail  
Poulets de Bresse frais 5.60 le ½ kg.  
Foie gras de Strasbourg  
Lièvre entier (sans tête et pattes)  
au détail et civet 4.- le ½ kg.

**CHEVREUILS**  
entiers et au détail

Nos excellents civets maison  
Civet de CHEVREUIL depuis Fr. 3.-  
le ½ kg.

CERF au détail

Faisans, canards sauvages et perdreaux

Nos excellents  
**ESCARGOTS maison**

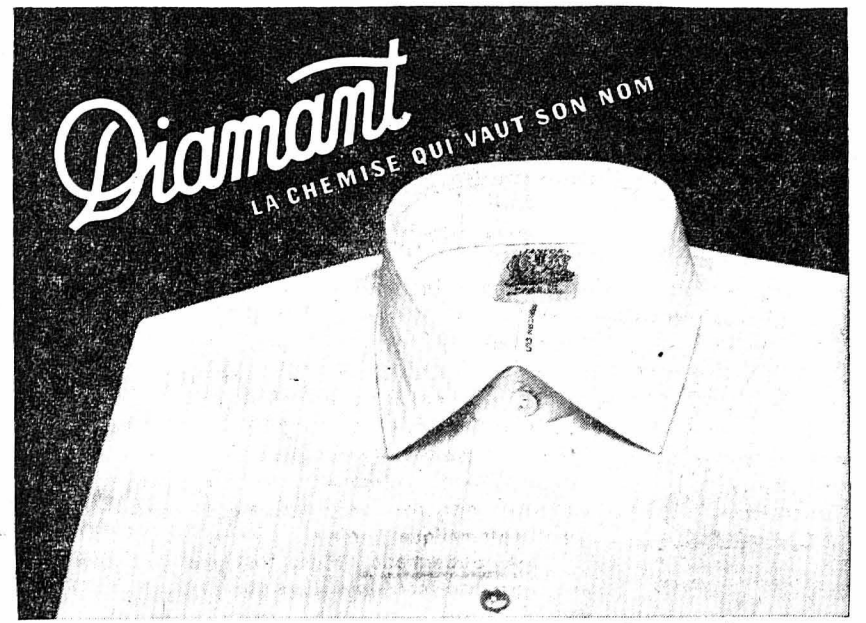
AU MAGASIN

**LEHNHERR**

GROS **FRÈRES** DÉTAIL  
Trésor 4 Tél. 5 30 92

On porte à domicile - Expédition au dehors

POUR LES FÊTES  
UNE CHEMISE IMPECCABLE



**CHEMISE DE VILLE**  
en belle popeline unie,  
avec col de réserve, 5  
coloris mode et blanc, **1980**

**CHEMISE DE VILLE**  
en superbe popeline,  
haute qualité, se fait  
en crème, gris et blanc, **2580**

«CORD» Chemise de ville en  
lourde popeline fa-  
çonée, une nouveauté  
italienne, crème, blanc  
et réséda, **3250**

«ADON» Une chemise rayée  
parfaite. Sa coupe  
et son col lui donnent  
tout son cachet. Un  
article chemisier, **3650**

L'homme élégant choisit ses accessoires

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

Vente de sapins  
et de garnitures de Noël  
dans la cour des Terreaux  
Plantes fleuries et fleurs  
coupées

F. Baudin, horticulteur  
magasin : Poudrières 29 - Tél. 5 57 53

**Vos skis**  
chez  
**A. Grandjean**  
Saint-Honoré 2  
Tél. 5 15 62

A vendre  
**plateaux**  
de tables. S'adresser au  
Buffet de la gare, Neu-  
châtel. Tél. 5 46 53.

**Au Bâcheron**  
Ecluse 20, Neuchâtel  
Le meuble  
qui vous manque  
s'achète avant-  
agement dans  
nos magasins  
Facilités de paiement

**Pour fiancés**  
à vendre un mobilier  
moderne complet avec  
cuisine, très peu usagé.  
Conditions intéressantes.  
S'adresser par téléphone  
au No 5 18 51, pendant  
les heures du bureau.

CONFORT EN PLEIN AIR

pure laine

Très sport

et chic

Pullover

Fr. 29.75

Gants pure laine  
depuis **Fr. 2.95**

AUX **Armouris**  
NEUCHÂTEL

Le magasin sera ouvert  
SAMEDI 18 jusqu'à 18 h. 30  
LUNDI 20 toute la journée



«FIAT» 1400

couleur verte, à vendre. Magnifique occasion.  
Voiture à l'état de neuf, avec radio, chauffage  
et intérieur spécial. Peu roulé (36,000 km.).  
Tél. 5 14 61.

A vendre beaux  
sapins de Noël  
S'adresser par téléphone  
au No (037) 2 53 18.



Corbilles à papier  
originales  
et décoratives  
des Fr. 25.65

**Reymond**  
NEUCHÂTEL  
Saint-Honoré 9

A vendre d'occasion un  
vélo  
grandeur moyenne pour  
garçon de 8 à 11 ans. Tél.  
5 44 84.

**A VENDRE BEAUX SKIS**

de la marque éprouvée «Attenhofer» avec  
semelles «Tempoplast», carrés acier «OK» et  
fixations «Kandahar», Irène et hickory,  
Fr. 107.50 Fr. 116.50 Fr. 144.- Fr. 153.-

**BÂTONS D'ACIER**  
Fr. 19.80 et Fr. 26.50

**J.-P. TOSALLI**, instructeur de ski  
vous sert impeccablement  
Reçoit aussi le soir, sur demande

Un grand succès  
à notre rayon de tricotages

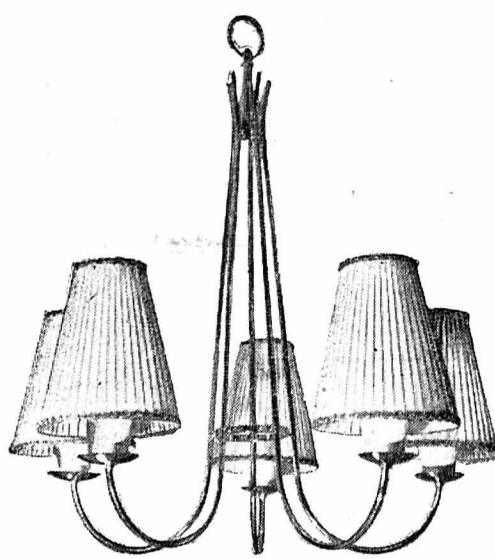


Ce pullover à fines rayures travers se boutonne jusqu'à  
la taille et seule la bande de tricot lui donne l'allure  
d'un pull. Fond gris, rayures couleur

Fr. 34.50

Un choix sans précédent attend votre visite.

**Suyse-Prêtre**  
NEUCHÂTEL



GRAND CHOIX EN LUSTRIERIE  
ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

chez

**Vuillomenet**  
& C<sup>o</sup> S.A.  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Tél. 5 17 12

Grand-Rue 4


**Cristaux**  
**DAUM**  
**LEERDAM**  
**ORREFORS**




La bonne marque chez le spécialiste

**Schinz**  
 NEUCHÂTEL  
 10 RUE ST MAURICE

et dire que nous étions contemporains!



Cornichons-Oignons-Picklès-Câpres-Olives.



85 ct. mais toujours 80 gr.!

En vente dans les bons magasins d'alimentation

**REITZEL FRÈRES**  
 FABRIQUE DE MOUTARDE - AIGLE

Meubles de style et modernes  
 Restauration de meubles anciens  
 Fabrication consciencieuse  
 Toutes réparations soignées

**ÉBÉNISTERIE DES ISLES**  
 A. PETITPIERRE  
 Tël. No 6 42 38  
 On cherche à domicile

**LUSTRERIE**  
 d'occasion à vendre

plafonniers, globes, etc. Prix intéressants.

S'adresser à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel. Téléphone 5 65 01.

**POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**



Très chic deux-pièces en faille noire ou marine, exécution très soignée, poches fantaisie à découpes, boutons couture

Tailles 38 à 48 **89.-**

NOS RAVISSANTES **ROBES COCKTAIL** en façonné, broché, etc., modèles hors série de **49.- à 139.-**

NOTRE CHOIX EN **BLOUSES et JUPES** pour soirées est inégalable. Faites-vous les présenter à notre rayon au deuxième étage.

**AU LOUVRE**  
 La Nouveauté SA  
 NEUCHÂTEL

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## Au Conseil général des Verrières

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir, 9 décembre. La lumière électrique faisait défaut. La proposition de M. Lambercier de renvoyer la séance, les conseillers siégeant près de deux heures et demie à la pâle clarté des chandelles et des lampes à pétrole. M. Hermann Hugli dirige les débats pour la première fois; il en profite pour remercier ses collègues de leur élection à la présidence et en reporter l'honneur sur le parti socialiste.

**Budget.** — Après avoir pris acte d'un rapport sur la votation communale des 19 et 20 juin 1954, par laquelle les électeurs repoussèrent l'arrêté du Conseil général en faveur de la vente de l'hôtel de ville, on passe à l'examen du projet de budget pour 1955.

Il prévoit un déficit de 8440 fr. 10; les recettes y sont estimées à 541 mille 628 fr. 70 et les dépenses 553,921 fr. 70. Les amortissements s'élevaient à 11,000 fr.

Dans son rapport, le Conseil communal se réjouit de constater un déficit inférieur à celui de l'an dernier qui était de 10,441 fr. 40. Cette amélioration est due au rendement net inespéré du chapitre forêts: 134,322 fr. 50.

La commission du budget souligne à son tour le rôle prépondérant de nos bois dans les finances communales et, comme le Conseil communal, estime qu'il conviendrait de prélever les sommes non dépensées par l'entretien des chemins et le jardinage et d'en enrichir les fonds forestiers. Elle invite le Conseil à voter le projet de budget.

M. F. Huguénin remercie le Conseil communal de l'excellente réfection des chemins de la V. Renaud Quant à M. Michel, il demande l'amélioration de l'éclairage dans ce quartier, à proximité de la fontaine.

Le budget est adopté sans discussion.

**Signalisation.** — Le Conseil vote ensuite un arrêté stipulant l'interdiction de circuler pour les véhicules à moteur sur le chemin reliant la route cantonale à celle de la Côte-aux-Fées au sud-est de l'immeuble de M. Amstutz père.

**Établissements publics.** — On se rappelle qu'en octobre dernier un restaurateur des Verrières prévenu de fermeture tardive fut libéré faute d'un article du règlement de police locale qui eût permis de le condamner. C'est pourquoi le Conseil communal présente un arrêté fixant l'ouverture des établissements publics à 6 h. et leur fermeture à 24 h. le samedi soir et la veille des fêtes et à 23 h. les autres soirs, dimanches compris. L'arrêté est adopté à l'unanimité après une brève discussion et quelques vœux concernant l'autorisation des prolongations d'ouverture.

**Contrat avec l'É.N.S.A.** — Le Conseil communal demande au Conseil cantonal l'autorisation de signer avec l'Électricité Neuchâteloise S.A. un contrat de fourniture d'énergie à haute tension à la commune des Verrières.

Répondant à plusieurs conseillers, M. F.-A. Landry expose les raisons qui rendent impossible une action commune contre la majoration des prix d'éclairage électrique et inefficaces les pétitions de diverses autorités communales: les nouveaux contrats de l'É.N.S.A. n'ont pas été présentés simultanément aux communes qui lui achètent de l'énergie et à ses abonnés directs. Quant à la présentation tardive du contrat au Conseil général, elle se justifie par la maladie

qui immobilisa le chef des services industriels et par l'absence d'un conseiller communal; il n'aurait d'ailleurs pas été indiqué de réunir le Conseil pour cet unique objet.

Le Conseil général autorise la signature du contrat qui liera la commune pour une durée de 15 ans, mais en précisant, à la demande de M. Hegl, que l'engagement deviendrait caduc le jour où des dispositions seraient prises sur le plan fédéral.

**Électricité aux fermes isolées.** — Les travaux d'extension du réseau électrique aux fermes isolées de la montagne nord sont terminés. Le Conseil communal propose un arrêté appliquant un tarif spécial, dit tarif unitaire bînome aux nouveaux abonnés de cette région: l'arrêté est voté sans opposition.

**Subvention au club Blue Stars.** — Le club de football Blue Stars a fait récemment l'acquisition d'un nouveau terrain qui a coûté 9000 fr. Une souscription publique a produit 3800 fr. Une kermesse 700 fr., le foin coupé 400 fr. A la suite d'une requête de la société de football, le Conseil communal juge opportun de mettre le quart de la dette pendante à la charge de la commune et recommande chaleureusement l'octroi d'un crédit de 1000 fr. qui est accordé à l'unanimité.

Un crédit de 5200 fr. est également voté pour le renforcement d'une conduite d'eau et la pose d'un hydrant près des immeubles Fatton et Vaucher.

**Communication du Conseil communal.** — Le Conseil communal désire faire une communication sur l'achat de bois dans laquelle est impliqué un de ses membres et demande à ce sujet l'avis du Conseil général.

M. Hegl, au nom du parti radical, s'y oppose, jugeant toute communication inopportune à la veille d'une séance de tribunal. M. Maynard la demande au contraire au nom du groupe socialiste. Après deux tours de scrutin au bulletin secret, la parole est donnée au Conseil communal à une voix de majorité.

Celui-ci rappelle alors le rapport qu'il présenta à ce sujet le 11 février dernier et résume l'évolution de l'affaire qui trouve son épilogue le 15 décembre.

**Divers.** — M. Fuchs demande l'affichage en quelques endroits du village des publications faites par la garde-policie afin de leur donner une plus large diffusion. MM. Fuchs et Heri demandent encore une signalisation routière au-dessous du passage à niveau, sur la route des Bayards. M. Simon souhaite la réfection prochaine de la route du Chincol. M. Meylan aimerait que les factures des services industriels concernant le courant électrique soient établies bimensuellement et puissent être payées directement par les locataires au bureau communal.

M. A. Landry souhaite qu'on puisse obtenir l'ouverture de la route du Mont-de-Médon par le chasse-neige de l'Etat.

M. Lambercier revient à la charge avec instance pour qu'un réverbère soit placé au carrefour du chalet du Mont-Desverrières où il est indispensable en cas de mauvais temps.

Avant la clôture de cette longue séance, le président, M. Hugli, rappelle la mort soudaine du conseiller fédéral Escher et les conseillers se lèvent pour honorer sa mémoire.

## La vie de nos sociétés

**Le Soroptimist-club de Neuchâtel a fêté Noël**

Samedi dernier, le Soroptimist-club de Neuchâtel fêtait le premier Noël de son existence, premier Noël où se trouvèrent réunies, outre les Neuchâteloises, des représentantes des clubs de Genève, Lausanne, Yverdon, le Locle et la Chaux-de-Fonds et la perfection. La présidente, Mlle Lilli Heter, avec de charmantes paroles, sut souhaiter la bienvenue à chacune, et singulièrement aux trois nouveaux membres, Mmes Simone Cloutti, Mariette Biedermann et Dr Aline Buttica.

Après un joyeux dîner, Mmes Nelly Keller, pianiste, de Genève, et Blanche Schiffmann, violoncelliste, de Neuchâtel, nous gratifièrent d'un très beau concert où figuraient des œuvres de Liszt, Schubert et Fauré. Un conte de Noël de Supervielle fut ensuite lu par Mlle Mad Montandon, et quelques poèmes de Prévert. Des jeux divers et une tombola agréablement à merveille cette soirée.

**Le «Grutli» de Zofingue**

(sp) La Société de Zofingue a célébré, vendredi, la patrie et ses libertés par un souper du Grutli qui a réuni un grand nombre de jeunes et de vieux Zofingiens, sous la présidence de M. Pierre-Antoine Aellig, qui a salué l'assemblée, puis a donné la parole à M. Adolphe Berthoud, de Saint-Blaise, pour lire la page de Jean de Muller sur le récit du Grutli.

Puis M. Henri Rivier, de Bienne, a porté le toast à la patrie en termes élevés, avant que M. Etienne Perret, pasteur à Neuchâtel, apporte le salut cordial des Vieux-Zofingiens, toujours disposés à donner d'utiles directives à la section des jeunes, que les circonstances obligent à renoncer cette année au tir traditionnel et à la fête de Noël. Ce discours du président des Vieux-Zofingiens a été vivement applaudi.

Un représentant de Neocomia, société de gymnase, M. Jean-Marie Choffat, a fait part des vœux de la génération qui monte et la soirée s'est prolongée suivant les antiques et vénérables traditions.

## TRAVERS

### Au Conseil général

(sp) Le Conseil général de Travers a siégé lundi soir sous la présidence de M. Charles Devenoges.

**Pour la construction d'ouvrages militaires.** — Dans le cadre de la défense nationale, le département militaire fédéral se propose d'immerger dans le terrain des ouvrages préfabriqués aux dimensions réduites et qui ne compromettent nullement l'exécution des travaux agricoles.

Le Conseil communal a reçu, du législatif, une autorisation de principe pour passer des contrats de servitude avec la Confédération pour l'aménagement de ces ouvrages militaires auxquels il n'est pas possible de donner des renseignements techniques.

**Budget 1955.** — Puis le Conseil général a examiné le projet de budget pour l'année prochaine qui se présente, en résumé, de la façon suivante: recettes totales 470,907 fr. 60; dépenses totales 471,890 fr. 25; déficit présumé 982 fr. 65. Dans les dépenses, les amortissements sur emprunts figurent pour 51,500 fr.

A l'appui de son budget, le Conseil communal a établi un rapport. Il a tout d'abord souligné que la question des salaires du personnel était à l'ordre du jour. En fait, on a prévu que le service de l'électricité laissera un bénéfice de 5000 fr. à la caisse communale, que 5000 fr. pourront être versés au fonds de renouvellement et que 400 francs viendront en dépréciation des installations. Ce budget a été adopté à l'unanimité sans discussion.

**Communications.** — Le Conseil général a entendu des communications relatives à l'emploi du disponible du solde actif de 1953 qui restera en compte courant; à la construction du ou des collèges de montagne et au plan de réfection du réseau routier envisagé par la commission des travaux publics.

## FLEURIER

### Le budget communal

(c) Le projet de budget de la commune de Fleurier qui sera prochainement soumis à l'examen du Conseil général se présente, en résumé, de la manière suivante: dépenses générales, 2,125,909 fr.; recettes générales, 2,108,735 fr. 75; déficit présumé, 17,173 fr. 25. Dans les dépenses, les amortissements de la dette figurent pour 93,215 fr. 90 et un montant total a été prévu comme versements aux divers fonds de renouvellement. La diminution prévisible du passif est de 76,000 fr. en chiffre rond.

**allumons l'abord une**  
**Texas**  
 FILTRE  
 20 CIGARETTES. 75 cts

### Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 10 décembre. Gallard, Isabelle-Scilla, fille de Jean-Pierre-Emmanuel, représentant à Neuchâtel, et d'Anna-Elisabeth née Werner; Dill, Clélia-Evelyne, fille de Georges-Jean-Louis, fondeur à Neuchâtel, et de Rita née Haldmann. 12. Kaufmann, Roland-René, fils de René-Gustave-Joseph, employé de bureau aux Geneveys-sur-Coffrane et d'Antoinette née Stöckli; 12. Durini, Jean-Paul, fils d'Antonio, maçon aux Ponts-de-Martel, et de Renée-Marcelle née Aeberli.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: 10. Vuille-dit-Bille, Charles-Alexis, inspecteur de direction, à Neuchâtel, et Flückiger, Monique-Anais, à la Neuveville. 11. Bens, Willy, maître d'hôtel, à Neuchâtel, et Galliot, Gilberte-Yvonne-Simone, à Paris; Jeanjaquet, André-Louis, employé postal, à Bâle, et Guidemann, Jacqueline-Wilhelmine, à Monthey; Meier, Rudolf, représentant, à Zurich, et Stiefel, Lilly-Margot, à Neuchâtel; Rossetel, Jean-Charles, mécanicien, précédemment à Neuchâtel, et Gräbner, Alice-Angèle, née Verdon, à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES: 11. Bréa, Emile-Charles, mécanicien de précision, et Cavin, Denise-Julia, les deux à Neuchâtel; Bannwart, Rolf-Robert, manoeuvre, à Neuchâtel, et Meyer, Irma-Rosalie, à Monthey sur Cudrefin.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3



Bon pour catalogue

A la maison WESA S.A., Inkwil/BE

Veuillez m'envoyer gratuitement le catalogue principal WESA 1954

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_ Canton \_\_\_\_\_

Rue, N° \_\_\_\_\_

## Chemin de fer WESA voie 13 mm

Remarquable possibilité en côte des locomotives. Fonctionnement parfait de la commande à distance des marches avant et arrière. Seul véritable train de table, grâce au diamètre étroit des rails courbes. Grande variété de jeux sur un emplacement restreint. Agrandissement progressif constant de l'installation, grâce à d'intéressantes nouveautés. Grand choix d'accessoires. Accouplement et découplément à distance des wagons.

**NOUVEAUTÉ 1954**

**Locomotive 180**  
commandée à distance

Réplique exacte de la locomotive française CC 7121, détentrice du record mondial de vitesse. Locomotive électrique de train direct avec véritables bogies; exécution très élégante. Eclairage intérieur, jolie peinture, identique au modèle original.

fr. 79.—

(De plus amples détails sur cette locomotive sont donnés dans le catalogue 1954)

**Flèche rouge 427**  
commandée à distance

avec ovale de rails et transformateur pour le raccordement au réseau-lumière; emballage de luxe bleu.

fr. 95.—

**Train léger 425**  
commandé à distance

composé d'une locomotive 150 (typ CFF Re 4/4), 1 wagon train léger, 1 wagon de marchandises, ovale de rails et 1 transformateur pour le raccordement au réseau-lumière; emballage de luxe bleu.

fr. 123.—

**Train de marchandises 426**  
commandé à distance

composé d'une locomotive 160 (à vapeur), 3 mod. de wagons de marchandises, ovale de rails et transformateur pour le raccordement au réseau-lumière; emballage de luxe bleu.

fr. 106.—

Modèles de rails avec véritables traverses; dernier prix.

**Rail de découplément 369** fr. 9.50

Découplément automatique des locomotives et des wagons. Manutention simple; aucun câble et poste de commande supplémentaires nécessaires.

**Le rail d'arrêt automatique 367**

fait arrêter, puis repartir automatiquement le train après quelques secondes. Complément précieux de chaque installation de gare.

Demandez le catalogue complet (36 pages) en envoyant à la fabrique le bon prévu à cet effet, à droite en haut. Ecrivez vos nom et adresse très lisiblement. Le catalogue vous sera alors expédié gratuitement.

# WESA

TRAINS MODELES ELECTRIQUES SUISSES

Obtenable dans tous les magasins de jouets

POUR VOS CADEAUX

*Dans la nuit  
Je reviens  
Imprudence*

## Worth

PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET  
PARFUMERIE Neuchâtel

qui donnera suite à vos desirs avec la précision et la rapidité qui font apprécier ses services

Tél. 5 45 44

LES PLUS BEAUX

## Cadeaux de Noël

chez

# Kuffer & Scott

POUR ENFANTS

Pochettes à sujets amusants la pièce —.60

Mouchoirs pratiques la 1/2 douzaine 3.90

POUR DAMES

Pochettes de couleur, dessins variés depuis —.85

Pochettes de dentelle élégantes depuis 1.15

Spécialité de pochettes avec riches motifs brodés à la main, depuis 1.85

POUR MESSIEURS

Grand choix de mouchoirs fantaisie la 1/2 douzaine, depuis 6.75

Le célèbre mouchoir  
PYRAMID  
en coffret de six pièces  
assorties

pour dames 7.80

pour messieurs 12.90

Cuisinières à gaz 3 feux



**345.—**  
sans supplément

FABRICATION SUISSE  
livraison à domicile franco

BEGUIN & PERRIN  
*à la ménagère*  
NEUCHÂTEL  
2 PLACE PURRY

ALLIANCES



Classiques et fantaisie  
BIJOUTERIE  
HORLOGERIE

**STAUFFER**  
rue Saint-Honoré 12  
Neuchâtel

MESDAMES, vous trouverez chez  
**GEORGES O. MARIOTTI**  
CHAPELIER MODELISTE

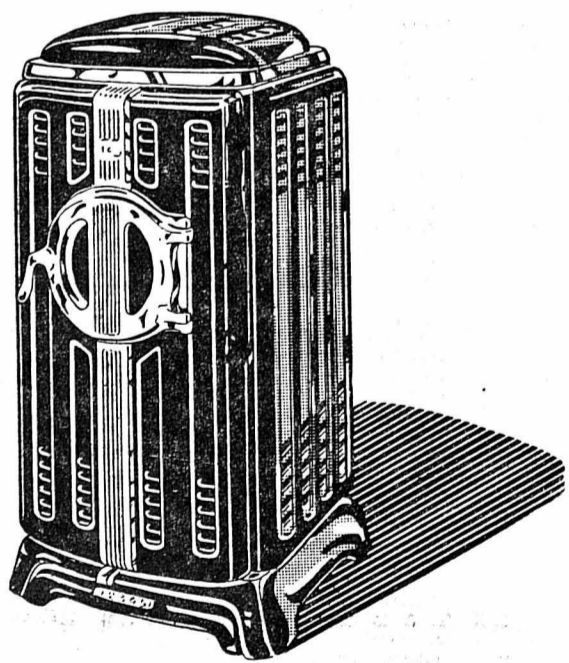
un beau choix de chapeaux pour dames et jolies petites formes en velours depuis Fr. 12.90

1er étage Rue de l'Hôpital 5  
Au-dessus de la boucherie Jaccard

Tous les jours à la place Purry

GRAND CHOIX  
de SAPINS DE NOËL  
grands et petits  
Belle darre et beau gui  
Tél. 5 15 55 LEUBA

Toujours plus demandée



**LA COUVINOISE S.A.**  
ROLLE

*Le calorifère à mazout, propre, pratique, qui se paye de lui-même par son emploi économique*

Puissance de chauffage de 120 à 400 m<sup>2</sup>  
depuis Fr. 395.—

Renseignements chez nos dépositaires ou, à défaut, à  
LA COUVINOISE S.A., ROLLE

**Occasion**

A vendre 40 APPAREILS ELECTRIQUES pour l'éclairage parfait de vos bureaux, magasins et locaux divers. Type à éclairage semi-indirect et indirect avec ampoule à vapeur de mercure et incandescence mélangés, matériel en très bon état à Fr. 40.— la pièce au comptant. (Réduction sur achat de plusieurs pièces). Prendre rendez-vous pour voir et essayer les appareils. Par téléphone au (038) 5 43 95 ou écrire à Case postale 27944 à Neuchâtel.

**LA CONSTIPATION**  
est vaincue sans douleurs avec

## AGOLAX

émulsion laxative indolore. Agolax est un produit suisse en vente dans les pharmacies et drogueries. Oicm 20615.



Les sauces piquantes au raifort et aux câpres

agréablement «réveillées» par la saveur de l'AROMATE Knorr

L'Aromatiseur pratique, propre — élégant — ne tache pas — idéal en cuisine et à table



Tout nouvel abonné pour 1955 à la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

recevra le journal gratuitement

dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1954

Pour souscrire un abonnement, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 ct.

..... Détacher ici .....

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| * à fin janvier 1955  | Fr. 2.70  |
| * à fin mars 1955     | Fr. 7.75  |
| * à fin juin 1955     | Fr. 15.25 |
| * à fin décembre 1955 | Fr. 30.—  |

\* Biffer ce qui ne convient pas

(Le montant peut être versé à notre compte postal IV. 178 jusqu'au 10 janvier 1955; passé cette date, il sera prélevé par remboursement postal.)

Signature : .....

Adresse complète : .....



*Madame!  
Offrez lui donc un chapeau.*



# LES ARTS et LES LETTRES

Chronique artistique

## Les fresques d'Erni au Musée d'ethnographie

Il est rare qu'un artiste soit placé devant une tâche exactement faite pour lui. Exactement proportionnée à ses forces physiques et intellectuelles, à ses goûts, à son talent, accordée aussi à sa philosophie. C'est cependant le privilège qui vient d'échoir au peintre Hans Erni, de Lucerne, et cela par la grâce de M. Jean Gabus, conservateur de notre Musée d'ethnographie. A celui-ci revient, en effet, le mérite d'avoir distingué, dans la foule des artistes suisses contemporains, le seul capable peut-être de comprendre ses projets et d'en assurer l'exécution. C'est qu'il y a, chez Erni, un retour au primitif — l'une des sources de l'art moderne — allié à un sens de l'universel et à la passion de la science, bien fait pour séduire un ethnographe. Quant à nous qui, depuis quelques années, depuis les représentations, à Avenches, du *Prométhée* d'Eschyle (version d'André Bonnard) dont Erni avait créé les costumes, suivions le développement de sa carrière en Suisse comme à Paris, cette collaboration nous a réjouis sans nous surprendre.

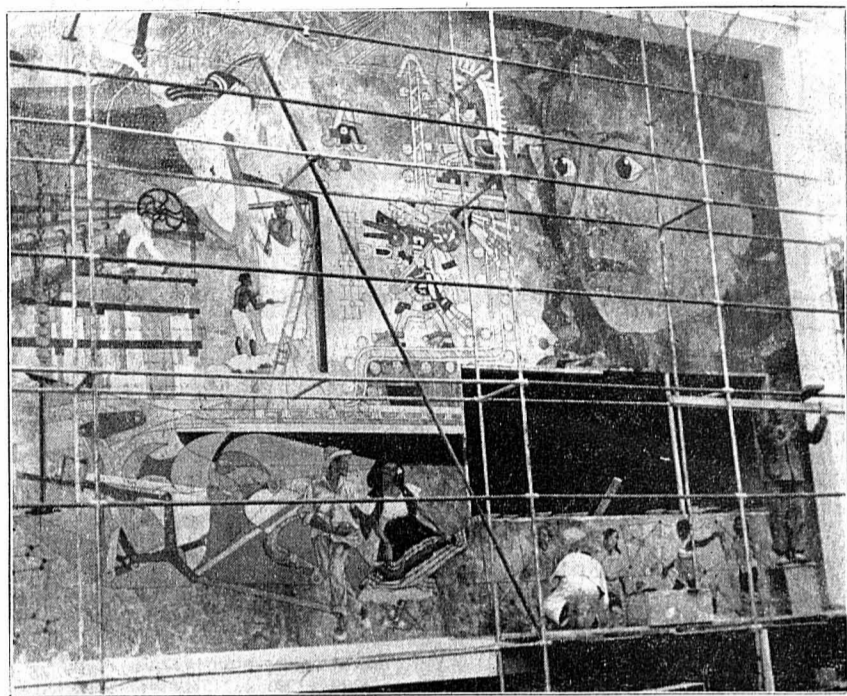
Avant donc mis la main sur son peintre, M. Gabus l'a emmené pour deux mois en Mauritanie, car c'est la salle réservée à ce pays — une salle moderne, munie de tous les perfectionnements modernes — qu'il entendait lui faire décorer. Là-bas, sous la direction du savant, l'artiste s'imprégna de l'ambiance, pénétrant dans les tentes, partageant la vie des indigènes, étudiant leurs gestes presque toujours rituels ou symboliques, même dans l'exécution des plus simples besognes. Comme pour les dessins animés, il prenait de ces gestes plusieurs poses, afin de les mieux reconstituer plus tard. De son voyage, M. Erni a rapporté quelque deux cents études qu'il a abandonnées au Musée d'ethnographie, et dont il s'est servi pour composer ses deux grandes et très belles fresques mauritanaises, harmonisées en bleu sur fond d'or brun. L'une représente le travail des indigènes : le tissage et le travail des perles ; l'autre, les trois états sociaux de la tribu : le marabout, le guerrier, les esclaves pilant le grain.

Mais il s'agissait d'entraîner le peintre plus loin encore. M. Gabus voulait obtenir les crédits nécessaires pour annexer à la villa Pury une vaste salle rectangulaire, propre à recevoir les expositions temporaires les plus diverses, à servir en quelque sorte de « véhicule d'idées ». Cette salle, il la voulait aveugle. Le mur nord, long de 27 mètres et haut de sept, bordant la route du Petit-Pontarlier, les architectes, MM. de Bosset, songeaient à le meubler d'une mosaïque abstraite, purement décorative. M. Gabus intervint, proposant à Erni d'y retracer l'histoire du monde. Le peintre réfléchit durant une nuit, puis il accepta malgré la modicité de la rétribution, rétribution qui émanait de la belle générosité d'un mécène, mais pourtant insuffisante encore pour un si grand travail.

Que cette fresque soit la plus grande de Suisse, du point de vue de l'art, cela ne signifie, exactement rien. Ce qui importe, c'est la conception de l'œuvre, la liaison des parties, l'équilibre des masses, la beauté du coloris aux dominantes roses et rouges au centre, ocres et brunes sur les côtés. Quatre taches bleues : la robe du Christ, la bande du drapeau tricolore, la robe d'un Asiatique accroupi tout à gauche et celle d'un des quatre enfants qui, tout à droite, représentent les races humaines. Du vert ? Très peu. Seulement dans la couronne de feuillage

qui ceint la tête gigantesque de Cléo regardant couler l'histoire. Que signifie cette œuvre exceptionnelle ? Les uns veulent y voir l'affranchissement des servitudes de

une échelle de plumes. Tout à gauche, Confucius en robe rose pâle semble agenouillé au-dessous d'un Bouddha extrait d'un des plus anciens ouvrages du monde, évoquant



Voici, alors qu'elle était en travail, la partie droite de la fresque d'Erni au Musée d'ethnographie. (Phot. Castellani, Neuchâtel.)

l'homme par la science et la technique. « Belle illusion », me soufflait, l'autre jour, mon voisin. « Poésie », avons-nous répondu. Poésie, sans doute, car l'art ne saurait s'en passer. En lisant la fresque de haut en bas, dans ses diverses tranches verticales — Asie, Egypte, Europe, Afrique et Amérique — on peut y voir aussi l'évolution de la civilisation, depuis l'âge des peintures rupestres jusqu'à l'ère moderne. Evolution progressive en Europe, mais brutale dans les autres continents. Enfin et surtout, l'œuvre d'Erni nous paraît être la glorification de la science et de la technique modernes, plus exactement encore, de l'intelligence de l'homme.

Au centre de la fresque, voici, en effet, Archimède et la spirale. Audessous, une étude des proportions humaines, dessin de Léonard de Vinci. Au-dessous encore, un portrait d'Albert Einstein, dans le circuit des électrons, représentant l'ultime point atteint par la science en cette année 1954. Sous le bras, le savant porte un violon censé contenir l'harmonie future du monde. De la poésie encore, comme on voit. Toujours au centre, une femme s'élançant, brandissant le drapeau tricolore français. C'est la liberté sur les barricades de Paris, empruntée à la toile célèbre de Delacroix. Et maintenant, sur les côtés, voici le Christ, un Christ byzantin pris sur une mosaïque de Daphni et auquel fait pendant l'étrange dieu Quetzalcouatl, descendant du ciel sur la terre par

les figures du temple aux mille Bouddha à Tun-Huang. On voit, par cette brève description qu'Erni n'a pas créé les figures représentatives de sa pensée, ce qui peut étonner chez un artiste de cette trempe. Il s'est borné à les emprunter aux ouvrages du passé, depuis la gravure grecque du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'aux portraits très fidèles de Gandhi ou d'Einstein, et à les transporter tels quels sur le mur. C'est qu'il ne s'agissait pas pour lui d'une pure décoration, mais d'une leçon, d'un enseignement ou encore d'une prodigieuse enseigne d'un musée d'ethnographie. Son rôle, c'était de lier les diverses figures, de meubler les vides par des coupes de turbines, de hauts fourneaux, de condensateurs, de machines agricoles, ou encore, comme dans un manuel de biologie, par un schéma de la multiplication des cellules dans un tissu vivant, propre à signifier la continuité de la vie. C'était surtout de créer l'unité de l'œuvre. Une œuvre extrêmement audacieuse et complexe. Une œuvre qu'il faut déchiffrer comme un immense rébus, à l'aide de trois feuilles d'explications dactylographiées. Une œuvre qui, de divers points de vue, appelle des objections. C'est qu'il ne s'agit plus ici d'art pur ni d'art pour l'art, mais bien d'art engagé, non seulement au service de l'ethnographie, mais encore de la conscience universelle et d'une certaine philosophie de l'homme. Dorette BERTHOUD.

## BIBLIOGRAPHIE

**CATHOLIQUES, PROTESTANTS FRÈRES POURTANT**  
par le chanoine Cristiani et le pasteur Killeit (Edit. Fayard, Paris)

Voici un livre qui, à n'en pas douter, vient à son heure, au moment où tant de bons esprits considèrent comme indispensable l'union des Eglises et cherchent les moyens d'y travailler. Sur le thème qui leur était proposé, deux hommes de Dieu, deux « frères séparés » ont accepté d'engager le dialogue. « Catholiques, protestants, frères pourtant » (Fayard) : le titre qu'on leur suggérait disait assez dans quel sens on attendait d'eux qu'il fut mené. L'un est prêtre catholique : le chanoine Cristiani, ancien professeur à l'Institut catholique de Lyon, qui, tout au long d'une vie entièrement vouée à l'étude de l'histoire du protestantisme et des doctrines protestantes, a su se faire respecter par ses adversaires eux-mêmes pour la solidité de son information, la droiture de ses intentions, la sérénité de son jugement. L'autre est pasteur calviniste, Jean Killeit, originaire de la Suisse romande, actuellement à la tête de la paroisse française de Zurich, homme de charité et d'apostolat, dont les articles réguliers dans la « Tribune de Genève », ont, depuis longtemps, retenu l'attention par l'impartialité de sa critique, par l'irénie générosité qu'il met à rendre compte aussi bien de livres catholiques que de ceux de ses coreligionnaires.

**« LE REGARD DU ROI »**  
par Camara Laye (Edit. Plon)

L'an dernier, Camara Laye a décrit dans « L'enfant noir », sa jeunesse en Haute-Guinée. Cette année, avec « Le regard du roi », il nous donne une œuvre où l'imagination a part entière. L'Afrique qu'il nous montre n'est plus du tout celle de « L'enfant noir », c'est une Afrique telle qu'un homme blanc, dont le comportement est celui du rêveur, se la figurerait. En transparence de ce roman, non dépourvu de comique et d'émotion, on distingue un thème profond : celui de l'homme à la recherche de Dieu. Telle est, de l'aveu même de Camara Laye, la « manière des conteurs d'Afrique », les griots, dont les fables s'éclaircissent seulement à la lumière des rapports entre Dieu et ses créatures.

**NI VU NI CONNU**  
par Howard Browne (Edit. Dites)

Avez-vous vu cette femme ? C'est une photographie 13-18. Léona, en robe du soir, ses cheveux blonds relevés, y sourit avec réserve. Légende : Avez-vous vu cette femme ? Cette photographie a été communiquée à tous les journaux du matin sur

un rayon de 70 kilomètres. Cinquante affiches ont été placardées dans les gares et les stations de taxi de New-York. Tous les émetteurs de télévision la diffusent à une demi-heure d'intervalle.

« Avez-vous vu cette femme ? » Pendant le lieutenant Box, le meilleur fils de l'Est dit à Ames : — Je retrouverai votre femme, mon vieux, et n'oubliez pas que vous avez rendez-vous avec la chaise électrique.

**« FICHES JURIDIQUES SUISSES »**

Les fiches juridiques suisses de novembre 1954 sont consacrées au contrat d'agence, aux contrats prévus par la loi et à ceux qui ne le sont pas, au domicile, à l'imposition globale des étrangers, à l'impôt sur le luxe, à la nationalité, aux transports automobiles internationaux, au travail et à la parenté et alliance.

De nombreuses fiches concernent les impôts du canton de Zurich.

**« ABCÉDAIRE DE LA CAVE ET DU VIN »**  
par Maurice Zermatten

Cet abécédaire est, après le « Calendrier de la vigne et du vin », le deuxième volume d'une série que se propose d'édition l'Office de propagande à la gloire de nos vins. Comme son nom l'indique, cette plaquette est consacrée aux connaissances que l'on doit avoir en général du vin et de la manière de le boire, car, ainsi que le dit si bien Maurice Zermatten : « ... comme il faut apprendre à lire pour tirer bénéfice des trésors d'une culture, il faut apprendre à boire aux risques de n'être jamais qu'un barbare. Il faut, d'une intelligence soumise et joyeuse, entrer à petits pas dans les mystères de la cave et du vin. »

« LA JOIE DU PÈRE »

## Une belle évocation biblique de Roland de Pury

Ce petit livre (1) est d'une densité rare. La parabole de l'enfant prodige — comme tous les grands textes bibliques — porte en elle les thèmes essentiels de la Révélation. Ceux-ci pourtant ne peuvent nous apparaître pleinement que par l'enseignement d'un authentique serviteur de la Parole. Le pasteur Roland de Pury est de ceux qui n'édulcorent pas le message évangélique, qui le replacent dans sa perspective biblique, de la Genèse à l'Apocalypse, et qui nous le rendent ainsi dans sa plénitude bouleversante. Rapprocher le chapitre 15 de Luc du chapitre 2 des Hébreux et du Psaume 8, par exemple, comparer « cet enfant qui revendique son héritage et qui s'éloigne » avec « l'histoire que nous raconte le début de la Bible », avec celle d'Israël captif en Egypte, captif à Babylone, puis avec notre histoire à nous ; ou le festin avec « la table dressée dans l'église », c'est faire vivre la Bible de la vie même de l'Esprit qui l'inspire tout entière. On voudrait voir développer encore davantage la fin de l'épilogue ; en effet, c'est là, qu'en une page forte et brève, nous est montré « Jésus-Christ, vérité de la parabole ». Jésus partageant dans les deux fils, comme la lumière par rapport à l'ombre ; fils aîné, qui avait le droit de demeurer dans la maison du Père, mais qui en est sorti par amour pour l'humanité ; fils cadet dans le pays étranger, qui y meurt véritablement pour nous faire comprendre la gravité irrémédiable de la séparation, dont le retour — ainsi

que le nôtre — n'est possible que par « sa » résurrection. La joie de Dieu c'est le mystère des relations du Père et du Fils. « Sa joie est la joie de notre résurrection. Ne cherchons pas à découvrir en nous notre mort et notre vie. Regardons notre Père. Sa joie seule est le miroir de notre perdition et de notre mort passées, comme elle est le miroir de notre pardon et de notre vie présente. »

L'Eglise réformée a quelque chose à envier aux luthériens allemands. Une page de Jacob Balme, un cantique de Paul Gerhardt n'ont pas leur équivalent en français. Roland de Pury, sans atteindre à de tels sommets — son style trahit parfois quelque gaucherie d'intellectuel — n'en apporte pas moins à notre foi quelque chose qui lui manquait : un peu de vrai mysticisme, le sens des symboles et des images, l'élan de l'âme cherchant à exprimer librement les réalités inexprimables.

Le Dialogue des « fiançailles de Joseph et de Marie » est à cet égard une grande valeur pour nous. Il est encore une bien étonnante réponse au nouveau dogme catholique qui place désormais la Vierge Marie à côté de la Trinité. Centré sur l'Écriture seule, il nous oblige à repenser l'Annonciation et tout le mystère de l'amour qui y est inclus. Il faut avouer que l'on a parfois le souffle coupé par certaines tournures de phrases terriblement familières ; qu'importe, l'ensemble du texte est saisissant. Dans une quarantaine de pages nous sont proposés les thèmes les plus grands à méditer per-

(1) « La joie du Père », par Roland de Pury, Ed. Labor et Fides, Genève.

ORIENTAUX, PEUPLES LOINTAINS

## « Climat d'Extrême-Orient »

par Isabelle Debran

Le monde est moins petit que nous ne le croyons. Si l'Extrême-Orient se rapproche de l'Occident, s'il se « modernise », ne nous laissons pas prendre aux apparences. La « modernisation » n'est probablement, pour le Japonais ou le Chinois, qu'une vaquette sur la mer immense de l'histoire nationale et religieuse. Au lieu que pour l'Occident, elle est une nécessité : une vocation ou une fatalité. Et il se peut que dans cent ans ou mille ans, nous soyons bien surpris de l'usage qu'auront trouvé, entre Tokio et Pékin, nos machines à calculer et nos discours de la méthode.

Tel est le sens de l'histoire de la Japonaise Aiko. Aiko, jolie fille et secrétaire « efficiente », travaille au quartier général des Américains, à Tokio. Un subordonné du « vice-roi » MacArthur tombe amoureux d'elle. Certes, elle est fiancée à un compatriote ; mais elle rompra pour suivre l'Américain...

Non, elle ne rompra pas. Car son fiancé se tue dans un accident d'aviation. Et puisque avant de mourir il n'a pas eu le temps de la délier, elle restera attachée pour la vie à ses mânes.

Stupéfait, l'Américain rentre seul dans son pays. Au moment où le mariage de l'Occident et du Levant semblait possible, un courant profond, plus fort que la « fraternisation », les a séparés mieux qu'avant. Car le soleil même les départage : il se couche sur l'un quand il se lève sur l'autre !

Cette histoire figure dans un livre nouveau : « Climat d'Extrême-Orient », de Mme Isabelle Debran (Jeheber) dont nos lecteurs suivent depuis longtemps avec intérêt les chroniques.

L'auteur connaît la Chine, la Mandchourie, la Corée, le Japon d'après-guerre ; et elle a pris ces pays pour décors d'une série de récits qui tiennent un peu de l'allégorie géographique.

Nous lui reprocherons seulement d'avoir sacrifié davantage à son goût du roman qu'à sa connaissance si réelle du Levant, et de n'avoir pas choisi ici entre l'exotisme et la réflexion.

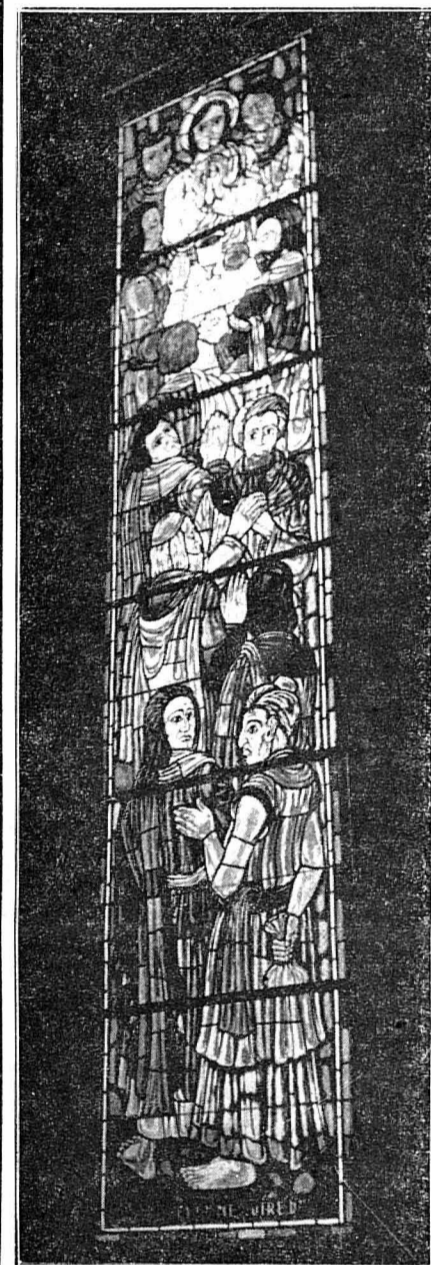
Mais ce livre se laisse lire, et le lecteur peut en tirer lui-même quelques idées.

J.-M. V.

dant l'Avent : la tâche spirituelle de la femme dans le monde, amenant l'homme à comprendre ce que dit l'ange ; l'amour de deux êtres l'un pour l'autre, totalement humain et par là même symbole de l'amour du Christ pour l'âme humaine et pour l'Eglise — comme dans le Cantique des Cantiques ; la solitude de toute créature confrontée avec la Parole de Dieu et obligée de répondre (monologues de Joseph et de Marie). « La grâce ne peut faire envie à personne », dit Joseph dans la dernière scène d'une intimité si simple et si grave, et où résonne déjà, dans l'angoisse, la joie de Noël. « A chaque jour suffit sa joie. Et la joie de toute la terre, tu la portes. »

M.-L. B.

De nouveaux vitraux au temple des Valangines



Voici l'un des deux vitraux qui viennent d'être inaugurés au temple des Valangines. Il représente la Cène et est l'œuvre de M. Jean Meyer-Huguenin, architecte. (Phot. Castellani, Neuchâtel)

## GIONO, académicien Goncourt, va apprendre à lire les romans des autres

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Jean Giono se lève tous les jours à 4 heures du matin, s'enveloppe dans une robe de chambre baïzarienne et reste à sa table de travail jusqu'à midi. Cela donne une production moyenne de cinq feuillets par jour. Cela n'a pas l'air énorme, mais cela fait tout de même la valeur de cinq à six romans par an.

Giono affirme qu'il n'a pas d'imagination. Son premier livre : « Naissance de l'Odyssée », était un pastiche. Il considérait Homère comme l'inventeur des histoires marseillaises et des voyages d'Ulysse comme une de ces gâcheries qu'on se raconte, le soir, à partir du troisième pastis.

**Les héros de Giono parlent comme Dominici**

Récemment, il suivit, aux côtés d'Armand Salacrou, le procès Dominici. Il se garda d'émettre le moindre jugement, mais le vieux Dominici lui procura une de ses plus hautes satisfactions littéraires : — Ecoutez-le : il parle comme les

payans de mes livres...

Alors que la critique lui avait reproché de prêter à ses héros un langage de révolutionnaire quarantenaire qu'ils auraient appris à lire dans Homère et la Bible.

L'après-midi, Jean Giono se promène dans les collines en fumant la pipe. Il soigne ses fleurs et discute de l'air du temps avec son ami Fachleitner, le coureur cycliste. Mais jamais il n'a été berger ni même paysan. Pendant dix-sept ans, il a été employé de banque au Comptoir d'Escompte de Manosque. Il faillit en être mis à la porte par la faute d'André Gide qui était venu le voir et lui parla botanique jusqu'à une heure avancée de la nuit alors qu'il avait à faire ses relevés de fin de mois. Gide devait d'ailleurs venir vivre quelques mois à Manosque. Il essaya de se plier à la discipline de travail gionésque. Il écrivait ses cent lignes matinales au prix de rudes migraines. Il renonça.

— Vous ne souffrez pas quand vous écrivez ? demanda-t-il.

— Si je souffrais en écrivant, répondit Giono, je cesserais d'écrire...

Le soir il écoute Mozart et Bach. Puis il va se coucher très tôt. Il a révélé qu'il ne bougeait pas d'un centimètre quand il dormait, que par contre « il frétillait et fumotait » en écrivant, qu'il déjeunait à midi juste, qu'il faisait une petite sieste pendant les chaleurs, que jamais il ne raturait, qu'il ne se relisait pas et reprenait son roman là où il l'avait laissé la veille.

**Jean le Bleu va fréquenter les bas-bleus**

Naguère il ne quittait Manosque que pour aller en prison — il y est allé deux fois. Maintenant, il lui arrive de voyager pour son plaisir (en Italie) et pour rendre visite à sa fille (en Ecosse). Mais dans la capitale il ne venait que pour signer en bougonnant ses services de presse. Il descendait dans un petit hôtel de la rue du Dragon, une rue qui se jette dans le carrefour de Saint-Germain-des-Prés, mais qui est demeurée paisible et provinciale.

Désormais il va être obligé de « monter » à Paris plusieurs fois par an, de recevoir des visites d'inconnus, de serrer des mains et de dîner en ville. Jean le Bleu chez les bas-bleus, cela promet de fort réjouissants replateaux.

La « prière d'insérer » de « Collienne », un des romans les plus typiques de sa première manière, comportait ces simples lignes : « Giono Jean, écrivain français né à Manosque, vivant ; ne sait pas nager. »

Il ne sait toujours pas. Il serait navrant qu'à son âge il fût obligé de prendre des leçons.

Yvan AUDOUARD.

## Contre les DOULEURS passagères

Sans déprimer, Kafa calme les douleurs en quelques minutes. Maux de tête, migraines, névralgies ne résistent pas aux Poudres Kafa. Ne renfermant aucun hypnotique, elles agissent sans provoquer de dépression, au contraire, elles stimulent et permettent de dissiper tous les maux passagers.

POUDRES et en DRAGÉES  
La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



Nouveau! Quel délice...



avec bons-images TOBLER



*Canasta* IRIS GRIS  
 \* *Canasta* EXTRAITS  
*Canasta* EAU DE COLOGNE

*Jacques Fath*

PRETTY QUICK, le coffret favori de la femme pressée

EAUX DE FRANCE fraîches et subtiles  
 SAVONS  
 SOLID-COLOGNE Blue-Grass

*Elizabeth Arden*

DRUGGIST *Kindler* PARFUMERIE  
 Téléphone 5 22 69 Rue de l'Hôpital 9

DIORAMA  
 MISS DIOR  
 EAUX DE TOILETTE CONCENTRÉES  
 EAUX DE COLOGNE 90°  
 FLACONS POUR LE SAC

Christian Dior

Offrez une machine à écrire !  
 Neuves depuis Fr. 297.-  
**H. DRAPEL**  
 Hôpital 2  
 4me étage (lift)  
 Tél. 5 70 90

Pendule neuchâteloise Sandoz  
 à vendre. Tél. 6 33 97.

**VIOLONS NEUFS ET ANCIENS**

Violoncelles  
 Altos  
 Archets - Etuis

Réparations  
 Tél. 5 17 41

**Maurice Dessoulavy**  
 MAÎTRE LUTHIER  
 20, rue du Coq-d'Inde 20

A vendre à bas prix  
**TROIS CHATS**  
 angora tigré de six mois.  
 Tél. 9 14 42.

Toujours les bons  
**SAUCISSONS**  
 pur porc  
**A. Vouga**  
 HALLE AUX VIANDES

**A VENDRE**  
 souliers de ski No 40 (dame), patins artistiques No 41 (dame). S'adresser Parcs 107, rez-de-chaussée, à droite.

*Société coopérative de Consommation*

VOLAILLE 1er choix Sur commande

**Poulets danois**  
 sans boyaux (800/1400 g.) . . . . . 7.- le kg.  
 prêts à rôtir (850/1200 g.) . . . . . 8.50 >>

**Poulardes hollandaises**  
 sans boyaux (1300/2000 g.) . . . . . 7.50 >>  
 prêts à rôtir (1000/1800 g.) . . . . . 9.- >>

**Poulets de Bresse**  
 sans boyaux, bague d'origine (1200/2000 g.) 10.50 >>

**Dindes**  
 sans boyaux (2600/4000 g.) . . . . . 7.- >>

**Canards**  
 jeunes « Vierländer » (2000 g. environ) . . 6.- >>

**Oies**  
 nouvelle production (3300/4500 g.) . . . 6.- >>

(Prière de spécifier la date de livraison)

**LIONEL**

Le train américain rapide le plus automatique

**SIFFLE ET FUME**  
 Vagons automatiques à bétail, à lait, à bois, à charbon, avec chargeur automatique

**PORRET-RADIO**  
 SPECIALISTE  
 Seyon, NEUCHÂTEL Tél. 5 33 06

Grand choix dans toutes les bonnes marques  
 Faites réserver pour les fêtes

Gants  
 Chemises - Cravates  
 Pyjamas - Mouchoirs  
 Robes de chambres  
 Foulards - Coins de feu  
 Echarpes - Chaussettes  
 Ceintures  
 Boutons de manchettes

Sous-vêtements  
 Pullovers et gilets

Sur la glace mais avec des patins

**LE BON FROMAGE**  
 POUR FONDUE chez rue Fleury 16  
**H. MAIRE**

A vendre tout de suite  
**BUFFET DE SERVICE ET CHAISES**  
 à l'état de neuf. Demander l'adresse sous chiffres P 7882 N à Publicitas, Neuchâtel.

DE CHEZ **H. BAILLON** NEUCHÂTEL

Passages bouclés unis - rayés jacquard solides et pratiques

**R. Spichiger s.a.**  
 6, Place-d'Armes

**CHAUSSURES DE SKI**  
 Cuir waterproof brun  
 Forte semelle de caoutchouc profilé

Série 30/35 Fr. 32.80  
 Série 36/39 Fr. 39.80  
 Série 40/42 Fr. 44.80

CHAUSSURES **J. Kurth** S.A.  
 Seyon 3 NEUCHÂTEL

**LE VÉRITABLE Krups**

maintenant avec garantie contre tout risque de perte

**BIEDERMANN**  
 MAROQUINERIE  
 Neuchâtel

**Choisir**  
 en sécurité

**Choisir**  
 avec la certitude que le cadeau que j'offrirai fera grand plaisir  
 c'est choisir chez

**Savoie-Petitpierre s.a.**

Il y a  
 le Goût, la Qualité et le Choix

**Esso**

Le combustible propre et confortable livré à domicile dans un matériel étudié et pratique

**Huile combustible CARBURANTS SA.**

Neuchâtel - Tél. (038) 5 48 38

# STUDIO

Tél. 5 30 00

## Prolongation 2<sup>me</sup> semaine du film qui constitue un divertissement inégalable au sens le plus élevé du terme

# DÉSERT VIVANT

EN TECHNICOLOR

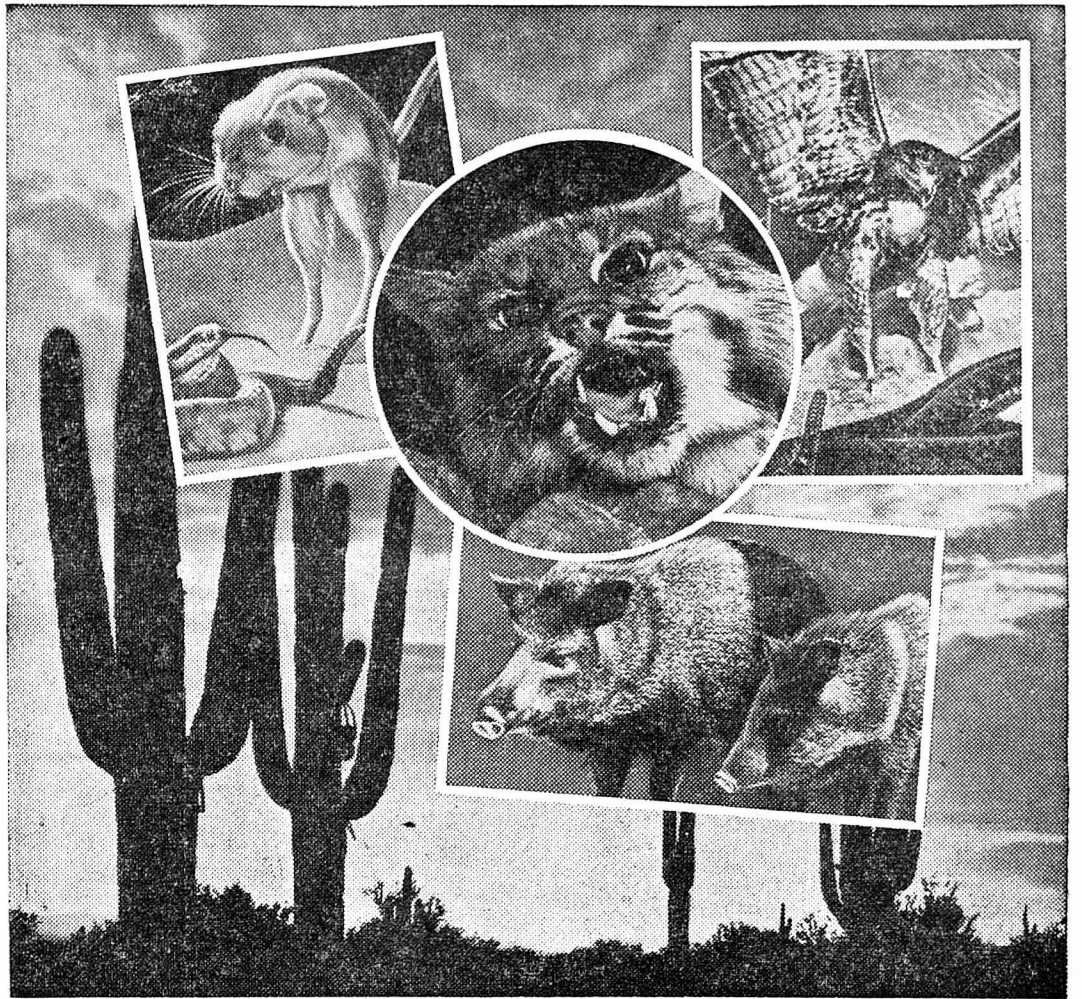
de Walt Disney

Commenté en FRANÇAIS

ENFANTS ADMIS  
dès 7 ans

DURÉE DU FILM :  
1 h. 15

FAVEURS SUSPENDUES



Location ouverte tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. - Tél. 5 30 00

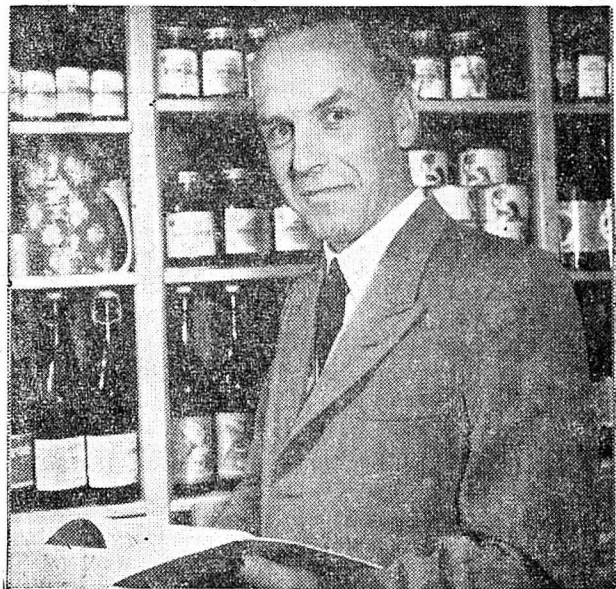
### ATTENTION HORAIRE SPÉCIAL DES SÉANCES

|                                                                                    |                                                                 |                                                                                       |                                                              |                                                              |                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aujourd'hui</b><br><b>JEUDI</b><br>3 séances<br>à<br>15 h. 17 h. 30<br>20 h. 30 | <b>VENDREDI</b><br>3 séances<br>à<br>15 h. 17 h. 30<br>20 h. 30 | <b>SAMEDI et DIMANCHE</b><br>5 séances à<br>14 h. 15 h. 30 17 h. 18 h. 30<br>20 h. 30 | <b>LUNDI</b><br>3 séances<br>à<br>15 h. 17 h. 30<br>20 h. 30 | <b>MARDI</b><br>3 séances<br>à<br>15 h. 17 h. 30<br>20 h. 30 | <b>MERCREDI</b><br>5 séances<br>à<br>14 h. 15 h. 30<br>17 h. 18 h. 30<br>20 h. 30 |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|



TRÈS IMPORTANT: Seuls les billets à Fr. 3.- (loges), à Fr. 2.70 (fauteuils) et à Fr. 2.40 (réservés) SERONT NUMÉROTÉS

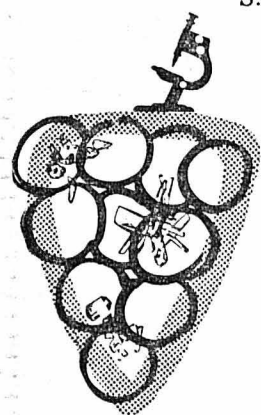
## 10 opinions sur le jus de raisin



Je connais le jus de raisin depuis plus de 20 ans et je le considère comme la meilleure et la plus noble de toutes les boissons sans alcool; dans notre famille, nous l'avons toujours mis au premier rang.

Les maisons d'alimentation naturelle sont au nombre des pionniers du jus de raisin et offrent à leur clientèle une importante sélection des meilleures marques et sortes. On l'achète très souvent pour les malades et convalescents, mais il est également apprécié pour ses propriétés fortifiantes par toutes les personnes bien portantes.

O. Hasler, gérant de la S.A. Reformhaus Müller, Zurich



En plus du précieux sucre de raisin, des acides de fruit et des substances minérales telles que potassium, phosphore, fer et magnésium, le jus de raisin contient des traces d'éléments qui déclenchent dans l'organisme des réactions et des fonctions des plus importantes.

### Jus de raisin

source de force et de santé!

OPZ/Hans Gfeller, BSR, Zurich

### Un cadeau qui rend service

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Plumes réservoir       | Stylos à bille     |
| Parker depuis Fr. 20.- | Eversharp Fr. 7.80 |
| Watermann » 27.50      | Paper Mate » 7.50  |
| Péllikan » 30.-        | Parker » 12.50     |
| Schaeffer » 25.-       | Ballograf 3.-      |

Papeterie **Bickel** Place du Port



L'insigne OK, symbole de confiance...

parce que la voiture qui le porte a fait l'objet de contrôles et d'essais minutieux et d'une révision consciencieuse par le concessionnaire OK, distributeur officiel de la General Motors.

Dans votre propre intérêt: assurez-vous de la présence de l'insigne OK!



CHEVROLET 1951  
CHEVROLET 1950

FOURGON

FORDSON 1947  
BEDFORD 1951



**GARAGE WASER**  
Ecluse - Neuchâtel  
Tél. 5 16 28

## NOS BONS VINS

rouges et blancs en litres

qualités choisies

### ROUGES

|                            |          |               |
|----------------------------|----------|---------------|
| Montagne supérieur         | le litre | Fr. 1.35 + v. |
| Rouge Myrtilles            | le litre | Fr. 1.45 + v. |
| Rouge Extra                | le litre | Fr. 1.65 + v. |
| Rose San Marcos            | le litre | Fr. 1.70 + v. |
| Rose supérieur ibéro       | le litre | Fr. 1.75 + v. |
| Rose San Anton             | le litre | Fr. 1.90 + v. |
| Mas Farré                  | le litre | Fr. 1.90 + v. |
| Pelure d'oignons d'Espagne | le litre | Fr. 1.90 + v. |

|                     |                   |               |
|---------------------|-------------------|---------------|
| Rosé Estramadour    | le litre          | Fr. 1.95 + v. |
| Algérie Sidi        | le litre          | Fr. 2.- + v.  |
| Algérie             | le litre          | Fr. 2.25 + v. |
| Saint-Georges       | le litre          | Fr. 2.25 + v. |
| Rioja Navare        | le litre          | Fr. 2.30 + v. |
| Rouge français      | le litre          | Fr. 2.30 + v. |
| Chianti Aldora      | flasque 2 l. env. | Fr. 4.10 + v. |
| Chianti Val d'Oro   | flasque 2 l. env. | Fr. 4.30 + v. |
| Chianti Montéropoli | flasque 2 l. env. | Fr. 5.10 + v. |
| Chianti Rufino      | flasque 2 l. env. | Fr. 6.25 + v. |
| Chianti Bartalli    | flasque 2 l. env. | Fr. 6.15 + v. |

### BLANCS

|                           |                   |               |
|---------------------------|-------------------|---------------|
| Suisse Cavi               | le litre          | Fr. 1.55 + v. |
| Chasselas Côtes Rocheuses | le litre          | Fr. 1.80 + v. |
| Trois plants              | le litre          | Fr. 1.85 + v. |
| Neuchâtel                 | le litre          | Fr. 2.05 + v. |
| Fendant                   | le litre          | Fr. 2.30 + v. |
| Fendant Uvrier            | le litre          | Fr. 2.50 + v. |
| Chianti Manzoni doux      | flasque 2 l. env. | Fr. 6.40 + v. |

5% S. E. N. & J.

## ZIMMERMANN S. A.

A vendre un **MANTEAU D'HIVER** pour homme, petite taille, en parfait état. Sables 40. 3me à gauche. Tél. 5 78 70.

A vendre **MACHINE A TRICOTER** Dubied, jauge 32, en parfait état, avec tous les accessoires. Facilités de paiement. - Adresser offres écrites à N.O. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

**Projecteur « Noris »** avec moteur pour films 16 mm, et un projecteur automatique pour vitrine. A vendre, les deux, absolument neufs. Téléphone 5 66 45.

**A VENDRE** manteau chevrons gris, moyen, pour homme, taille 50, et une paire de souliers montants, semelles Vibram (No 43), en parfait état. Bas prix. Tél. 5 42 76.



### Cristaux

avantageux  
**BERNARD**



Le plus beau cadeau que vous puissiez faire

UNE permanente

au **SALON DE COIFFURE GEBEL**

C'est un travail soigné  
Croix-du-Marché-Trésor 1  
Tél. 5 21 83

### PRÊTS

de Fr. 100 à Fr. 2000 sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. - Service de Prêts S.A. Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. - Tél. (021) 22 52 77.

**Joli chaton** à donner contre bons soins. Demander l'adresse du No 810 au bureau de la Feuille d'avis.

### VOITURES LOCATION

Tél. 8 17 14

## G. Menzel

Broderies à la machine  
insignes, mouchoirs, etc.

COTE 71 - TEL. 5 28 86

Quelle personne habitant Serrières ou environs, donnerait à jeune homme suisse allemand 12,000 francs sont cherchés en deuxième rang sur immeuble. Intérêt 5%. Adresser offres écrites à B. L. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

leçons de français? Adresser offres à A. Bolliger, chez Mme F. Heigiger, rue Martenet 24, Serrières.

Nous vous offrons

## l'argent

nécessaire pour l'achat de vos meubles. Discretion absolue. Ecrivez seulement avant l'achat à case postale transit 955, Berne.

### CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

1er arrondissement

### AVIS AU PUBLIC

Suppression des barrières au passage à niveau « Le Vanel », km. 18,033 de la ligne Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds et installation de signaux à feux rouges clignotants.

A partir du lundi 20 décembre 1954, les barrières du passage à niveau « Le Vanel », au croisement de la route communale les Geneveys-sur-Coffrane - Malvilliers avec la ligne C.F.F. les Geneveys-sur-Coffrane - les Hauts-Geneveys, seront supprimées et remplacées par des signaux lumineux à feux clignotants, avec sonnerie, mis en marche automatiquement à l'approche des trains.

Les usagers de ce passage à niveau ont l'obligation de faire arrêt devant ces signaux dès que ces derniers présentent feux rouges clignotants et que la sonnerie tinte (Loi sur la police des chemins de fer, art. 3 et 4).

Direction du 1er arrondissement.

### MONTRES PENDULES RÉVEILS

Vente - Réparations  
Prix intéressants  
Au 1er étage  
chez

**F. JACOT-ROSSELET**  
Clinique des montres

Saint-Honoré 1, NEUCHÂTEL

COMPLET

pour homme, grande taille, en pure laine, foncé, peu porté; 80 francs. Tél. 5 26 79.

LAINE

Un arrivage formidable, Fr. 1.— et Fr. 1.50 l'écheveau. Ca. c'est un cadeau! Etienne, brico-brac, Moulins 15.

Couturière

offre articles intéressants ainsi que différents objets pour le ménage. — Demander l'adresse du No 816 au bureau de la Feuille d'avis.

**Wodey-Suchard**

vous recommande ses délicieux

**BISCÔMES AUX AMANDES**  
**BISCÔMES AUX NOISETTES**

fabriqués d'après une ancienne recette de  
**PHILIPPE SUCHARD**

A vendre

**meubler de salon**  
genre  
**Louis XV**

en parfait état, un canapé, deux fauteuils, quatre chaises rembourrées, Fr. 450.— Revendeurs s'abstenir. Visite chez M. Malre, tapissier, Usines 4, Serrières.

A vendre

**cuisinière à gaz**

«Le Réve», quatre feux, avec four surélevé, en bon état, 40 fr. — Téléphone 5 53 81.

**TRAIN ÉLECTRIQUE**

avec transformateur, à vendre. Superbe occasion. Tél. 5 28 61.

**Chaise roulante réglable**



**Indispensable pour apprendre à marcher**  
En exclusivité chez  
**G. BUSER fils**  
AU CYGNE  
Faubourg du Lac 1  
Tél. 5 26 46

**Biscômes**

aux amandes  
aux noisettes  
au miel



**Weber**  
VALANGIN

Tél. 6 91 48

Notre saucisson de campagne garanti pur porc est excellent

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**  
**M. Hofmann**  
Rue Fleury 20

**Orient**

Superbe milieu. Etat de neuf. Prix très intéressant.

**Benoit**  
Tél. 5 34 69.

**GRAMMO DISQUES**



**Les nouveautés sont arrivées**

Choix superbe microsillons depuis  
**5 fr.**

Jazz populaire  
Chants  
Grand choix de Noël

**JEANNERET**  
MUSIQUE  
Seyon 28  
Au bon disque

**A VENDRE**

**complet noir**

pantalon rayé, en très bon état, fait par tailleur. Convient à grand jeune homme même. S'adresser par téléphone au No 6 62 88.

A vendre

**patins de hockey**

No 44. S'adresser par téléphone au No 8 19 32, dès 19 heures.

**A VENDRE**

un complet noir rayé; un veston de travail, taille moyenne, en parfait état. Fahys 35, 3me.

**Votre studio**



vous fera plaisir et ne vous coûtera pas trop cher, si vous en confiez la commande à

**Skrabal's**  
Meubles - PESEUX

Ses 35 ans de pratique du métier et d'expérience méritent votre confiance

Beau choix en magasin

**En réclame**

**Divan-lit**

neuf, métallique, planchette au pied, centré moyer, avec protégé-matelas et matelas à ressorts (garantis dix ans), 90 x 190 cm., au prix de

**Fr. 170.—**

port et emballage payés.  
W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

**TRAIN ÉLECTRIQUE**

avec transformateur, à vendre. Superbe occasion. Tél. 5 28 61.

**La lumière crée l'ambiance...**



**Elexa**

Grand choix de LAMPADAIRES et D'ABAT-JOUR

Timbres escompte S.E.N. & J.

TEL. 54521  
NEUCHÂTEL SEYON 10

**JEAN GABUS**

**Initiation au désert**

Illustré par HANS ERNI

Un volume sous jaquette, in-8° de 240 pages avec 32 hors-texte en héliogravure

**Fr. 15.60**

Donnez des livres qui illumineront les derniers jours de décembre

**F. ROUGE & Cie S.A., LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ, 6, RUE HALDIMAND, LAUSANNE**

**Humbert-Droz**

Maroquinerie - Articles de voyage

Beau choix

Sacs de dame - Valises  
Nécessaires de toilette  
et de couture  
Portefeuilles - Porte-monnaie

**PARAPLUIES**  
Toujours à des prix avantageux

Neuchâtel, Seyon 24 a, tél. 5 42 71



**A VENDRE**

un MANTEAU DE FOURRURE MURMEL très peu porté, taille 42, Fr. 600.—  
VIOLON 4/4 «Villaume-Paris», avec étui, Fr. 50.—  
Une cafetière électrique, Fr. 30.—  
Un livre «Médecine du foyer», neuf, Fr. 25.—  
Téléphone 5 78 39, dès 19 heures.

**PÂTISSERIE**

(possibilité boulangerie) dans ville neuchâteloise, à remettre Fr. 30,000.—  
Recettes Fr. 65,000 par an. Loyer Fr. 167,50. Pour Aeschbach 2 étages. — Agence DESPONT, Rue chonnet 41, Lausanne.

**«Standard Vanguard» 12 CV**

modèle 1953/1954  
4 vitesses, chauffage et dégivrage d'origine, intérieur cuir, prix extrêmement intéressant. Ecrire sous chiffres P 7885 N à Publicitas, Neuchâtel.

**Mes cadeaux préférés:**



**CARAN D'ACHE**

Stylo à bille:  
Standard . . . 4.50  
Luxe . . . . . 9.—

encre bleue, noire, rouge ou verte

Porte-mines 4 couleurs «FIX 4» 20.—  
Crayons de couleurs «PRISMALO»  
Boîtes de 12 à 30 crayons, de 5.— à 14.60

Les Nouveautés de CARAN D'ACHE chez

**Delachaux & Niestlé**

Papeterie  
4, rue de l'Hôpital  
Neuchâtel

COUPS DE CISEAUX

**Encore les Centurions**

Nous avons annoncé que le Conseil des Etats s'était prononcé à une très forte majorité pour l'achat des «Centurions». Une décision aussi affirmative, après tout ce qu'on a dit et écrit, ces derniers temps, au sujet de ces fameux chars, a quelque peu surpris. M. Olivier Reverdin, qui lui-même avait pris à partie violemment certaine politique militaire du Conseil fédéral, en explique les raisons dans le «Journal de Genève»:

C'est que, peu satisfaits par le message, les membres de la commission ont demandé des explications complémentaires. On les leur a données. Elles ont emporté leur conviction. La plupart se sont ralliés sans arrière-pensée au projet gouvernemental. D'autres, dont M. Torche, député de Fribourg, se fit l'éloquent interprète, jugèrent que la question n'était pas encore tout à fait tranchée. Sans s'opposer à l'achat des «Centurions», il préconisèrent de renvoyer la décision au mois de mars.

Le Conseil ne les a pas suivis. Par 32 voix contre 6, il a estimé que mieux valait se prononcer tout de suite. Une majorité plus nette encore — 30 voix contre 3 — il a repoussé une motion d'ordre de M. Despland, député radical du canton de Vaud, qui demandait le renvoi du projet au Conseil fédéral, pour complément d'étude.

Voilà, telles qu'elles résultent du débat, les raisons qui ont motivé l'attitude du Conseil des Etats.

Qu'une armée moderne doive posséder et des chars légers et des chars moyens (50 tonnes environ), personne ne l'a contesté.

Avec les 200 «AMX-13» livrés ou à livrer, notre armée dispose de chars légers mobiles, faiblement blindés, équipés d'un bon canon, qui lui sont nécessaires.

Pour les chars moyens, on a procédé par élimination. Deux types seulement ont pu être retenus: le «Patton» et le «Centurion». Des missions militaires ont été étudiées à l'étranger les caractéristiques et les performances de ces chars. Des essais ont ensuite été effectués en Suisse. Le choix du «Centurion» s'est imposé.

On a prétendu que le «Centurion» n'était qu'un «rossignol», qu'il était tout juste bon pour le service dans les gardes locales. Ces «critiques» reposent, paraît-il, sur des malentendus ou sur la malveillance. C'est du moins ce qu'on a affirmé péremptoirement, avec une argumentation solidement fondée. M. Fauquier, député libéral vaudois, et M. Despland, chef du département militaire fédéral.

La démonstration étant faite que notre armée a besoin de chars moyens pour protéger son infanterie contre les blindés ennemis ou pour monter des actions offensives, et, tout naturellement, le meilleur de ce type que l'on puisse se procurer sur le marché est le «Centurion», le Conseil des Etats a estimé qu'il n'y avait pas lieu de tergiverser. Plusieurs années s'écouleront entre le moment où la commande sera passée et celui où les «Centurions» seront en service. Mieux vaut donc passer sans plus tarder la commande.

Les conseillers aux Etats ont pris sérieusement leurs responsabilités. Ils ont objectivement jugé, sur la base d'arguments qui les ont convaincus. Mais de toute évidence, des considérations poli-

tiques et, surtout, psychologiques ont aussi pesé sur leur décision.

Le fait que d'autres députés romands, sur les dix que compte le Conseil des Etats, ont tenu à prendre la parole, est symptomatique. Ils ont voulu se distancer expressément de l'initiative dite de l'«œuf de colombe», «pauvre œuf pondu, hélas! sur terre vaudoise», a dit M. Fauquier, «dangereuse initiative d'un humoriste», a renchérit M. Despland, qui a ajouté: «Nous ne voulons pas d'une défense nationale au rabais».

Mais, tout en prenant leurs distances, et en manifestant ainsi leur confiance dans la conception actuelle de la défense nationale, les députés romands, singulièrement MM. Torche et Despland, ont attiré l'attention sur le tort considérable que des erreurs psychologiques et une information insuffisante causent à l'armée.

**Le souvenir de Lyautey**

*A l'heure où la politique de la France au Maroc est violemment critiquée, il convient de rappeler ce que cette politique compte tout de même à son actif, ainsi cet hôpital de Rabat, un des plus grands du monde que M. Pierre Lyautey évoque ainsi dans «Cité fraternelle» de Besançon:*

L'un des plus grands hôpitaux du monde vient d'être inauguré à Rabat. Sa grandiose architecture attire le regard du haut des airs comme des rives océanes. C'est un oiseau géant posé sur l'ancienne brousse sauvage dont les ailes sont percées de mille fenêtres ouvertes vers l'Atlantique. Les profanes sont confondus par cette science nouvelle qui diffuse ses découvertes dans des blocs opératoires, véritables coupes cuirassées, et dans les longues galeries aux centaines d'alvéoles où près d'un millier de malades trouveront place.

Chevaleresque, le résident général, M. Lacoste, a donné le nom d'Avicenne, illustre philosophe et médecin arabe du XI<sup>ème</sup> siècle, à cet institut dû au génie de la France.

L'inauguration a eu lieu le jour même de la commémoration du centenaire du maréchal Lyautey qui, comme le grand vizir Mokri le rappela, «a rendu au peuple marocain une santé qu'il s'était depuis longtemps perdue». France tenait-elle à associer le fondateur du Maroc moderne à ce nouveau et magnifique cadeau qu'elle faisait au peuple marocain.

En commémorant le centenaire de la naissance de Lyautey, le Maroc entendait honorer un grand mort, par-dessus tout celui qui est, selon l'heureuse expression de M. Lacoste, «toujours vivant parmi nous». Aussi le résident général a-t-il supprimé, lors des cérémonies au mausolée, la sonnerie «Aux morts».

Chaque soir, pendant cette semaine du souvenir, un faisceau lumineux s'élevait de la Koubba dans la nuit étoilée de l'Afrique. Des Marocains, des Français se glissaient dans la pénombre et venaient se recueillir devant cette blanche façade gardée par des héros hiératiques de la légion, des tirailleurs, des goumiers. Je voyais des oiseaux, comme surpris par cette lumière fuser des ombres, aller, venir, virer, tandis qu'en traversant le faisceau du projecteur, leurs ailes, par instants, brillaient comme des diamants. J'entendis même trois marmots en djellaba demander à leur maman volée: «Il est revenu?» Et leur mère acquiesça, d'une inclination de la tête.

**Le télégramme à Montgomery fait encore parler de lui**

**Churchill évoque le temps où les Soviétiques étaient «de connivence avec Hitler»**

LONDRES, 15 (Reuter). — Le premier ministre M. Churchill a été vivement applaudi, mardi, à la Chambre des communes, lorsqu'il a déclaré que des centaines de jeunes Anglais avaient perdu la vie au cours des deux premières années de guerre, «quand les Russes étaient de connivence avec Hitler».

M. Churchill répondait ainsi à l'accusation d'un député de la gauche travailliste, M. Hughes, qui avait déclaré que des centaines de jeunes gens étaient morts lorsque le premier ministre Churchill, en janvier 1945, après l'offensive allemande dans les Ardennes, avait demandé le déclenchement d'une offensive russe. Le premier ministre, dit M. Hughes, avait alors remercié les Soviétiques de la rapidité de leur offensive, mais quelques mois plus tard, il était prêt à dresser une nouvelle fois contre eux la machine de guerre allemande.

(Cette dernière remarque était une allusion au fameux «télégramme à Montgomery», qu'on n'a pas encore retrouvé.)

Le député travailliste Wygg a alors demandé si le maréchal Montgomery ne pouvait être contraint, aux termes de la loi sur l'armée, de rendre des comptes pour «détention de documents militaires sans autorisation» et pour «contravention à la loi relative aux secrets officiels». M. Churchill a répondu sèchement: «No, Sir.»

**Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce**

26. — Radiation de la raison sociale J. Alassa et Cie, à Valangin, charpenterie, menuiserie, scierie et commerce de bois, l'associé Mario Poggia s'étant retiré de la société. L'associé Jean-Henri Alassa, à Valangin, continue les affaires comme entreprise individuelle sous la raison sociale Alassa.

27. — Modification des statuts de la Société coopérative pour la construction d'un débarcadère à Saint-Aubin, la société ayant modifié la raison sociale qui sera désormais: Société coopérative du débarcadère à Saint-Aubin.

28. — Modification des statuts de la maison Emission S. A., au Locle, fabrication et vente de mécanique de précision, d'étampes pour toutes industries, découpage et frappe de cadrans, niellage et décoration de boîtes, découpage et emboutissage de pièces en séries et de tous les articles se rapportant à l'industrie mécanique et à ses branches annexes, la société ayant décidé de modifier son but qui sera: fabrication et vente de mécanique de précision, d'étampes pour l'horlogerie, étampes industrielles de tous genres, découpage, emboutissage et fabrication de tous genres de pièces détachées en séries et de tous articles se rapportant à l'industrie mécanique et à ses branches annexes.

29. — Radiation de la raison sociale Max Fehr, à la Chaux-de-Fonds, tapissier et ameublements, par suite de remise de commerce.

30. — Sous la raison sociale Arts Ménagers S. A. (A.M.S.A.), succursale de Neuchâtel, la société anonyme Arts Ménagers S. A. (A.M.S.A.), à Chêne-Bougeries, importation, exportation, achat, vente en gros et en détail, location, représentation d'appareils ménagers en tous genres, fabrication économique de la vaisselle, d'accidents, de l'invalidité, du chômage, du décès et d'autres circonstances analogues. L'activité de la fondation peut être étendue à d'autres œuvres sociales en faveur de ces employés. Président: Edgar Primault, à Bernex; trésorier: Oscar Arnold, à la Chaux-de-Fonds; directeur: Albert Droz, à la Chaux-de-Fonds; agence de Coulon, à Fontainebleau; Max Huber, à Bienne.

**L'insémination artificielle opérée sans le concours du mari légitime est immorale**

**Juge un tribunal de Chicago**

CHICAGO, 15 (A.F.P.). — Un tribunal de Chicago a rendu lundi son jugement dans une affaire de paternité à propos d'un enfant conçu par la méthode de l'insémination artificielle. Le jugement considère cet enfant comme illégitime.

La mère, qui a parallèlement introduit une action en divorce, avait demandé au tribunal: 1) que son mari, contre qui était entamée l'action, perdît tout droit légal envers l'enfant, l'insémination ayant été obtenue d'un autre que lui (cette demande a été agréée); 2) qu'il soit porté au jugement que la méthode de conception adoptée par la plaignante était considérée par le tribunal comme «morale».

Cette seconde conclusion a été rejetée, le tribunal estimant que l'enfant devait être considéré comme illégitime.

La mère a fait appel contre ce jugement.

**Alice Cocéa a perdu un clips de 25 millions**

**Un jeune homme l'avait bousculée..**

PARIS, 15. — Alice Cocéa a porté plainte contre inconnu à la suite de la perte d'un clips composé de treize gros diamants en forme de poire et estimé à 25 millions. L'actrice a constaté la disparition du joyau au moment où elle prenait place dans un fauteuil d'orchestre de la Comédie-Française où elle devait assister à la «première» de la nouvelle pièce de Mauthnerland: «Port-Royal».

Alice Cocéa se souvient d'avoir été bousculée par un jeune homme dans l'escalier du théâtre, mais elle ne peut pas préciser si ce geste était volontaire. L'actrice avait acquis ce précieux bijou en 1938 à la suite de la création des «Parents terribles»; elle offre une forte récompense à la personne qui l'aidera à retrouver son clips. La direction de la police judiciaire s'est chargée de l'enquête.

Les scandales communistes en Italie

**Un employé du gaz était dispensé de travailler pour pouvoir se livrer à l'agitation!**

L'action pénale contre les auteurs de grève de la Société du gaz de Rome, auxquels sont reprochés divers accidents mortels provoqués par l'abstention du travail, devrait toucher le chef communiste Pietro Bologna, l'un des plus puissants personnages du parti communiste et dirigeant de cellules de la ville de Rome.

Pietro Bologna, qui a passé deux ans à Prague, à l'école pour agitateurs révolutionnaires dont est sortie l'organisation d'espionnage actuellement sur la sellette judiciaire à Turin et à Foggia, est non seulement le directeur syndical et le chef communiste de la Société du gaz, mais de tous les quartiers de la partie d'Ostia.

Son influence est si grande et la crainte qu'il inspire à la direction du gaz, si considérable, qu'il a obtenu d'être dispensé de tout travail effectif pour se consacrer à l'agitation syndicale et politique. Au cours d'une récente grève, il a obtenu de la direction du gaz que ce soit elle qui interdise aux ouvriers des syndicats non communistes, qui ne s'étaient pas joints à la grève proclamée par la C.G.I.L., de s'abstenir de tout travail et d'éteindre les fourneaux du gaz, ce qui ne se fait pas sans le plus grave dommage pour la société.

**Des émetteurs clandestins alimentent Radio-Prague en propagande antiitalienne**

D'autre part, il est révélé aujourd'hui que la propagande de Radio-Prague dirigée contre l'Italie est alimentée par de nouvelles par trois émetteurs clandestins situés sur territoire italien. On n'a pas encore pu déterminer si ces émetteurs se trouvent dans des légations ou des consulats étrangers. La législation italienne n'est pas fixée sur l'interdiction qui pourrait être faite à des groupements étrangers de se livrer à ce genre de transmissions. Mais il est clair que le gouvernement italien ne saurait pas plus les tolérer que ne le font certains autres Etats.

Cette propagande antiitalienne fournit de matériel non seulement Radio-Prague, mais Budapest, Tirana, Varsovie et même Moscou. D'autre part, il est clair que le gouvernement italien entend pousser son initiative diplomatique à Prague afin de faire cesser cette propagande. Les mesures pressenties par l'Italie pourraient aller, écrit aujourd'hui «Il Tempo», jusqu'à la rupture des relations diplomatiques.

**Des émetteurs clandestins alimentent Radio-Prague en propagande antiitalienne**

D'autre part, il est révélé aujourd'hui que la propagande de Radio-Prague dirigée contre l'Italie est alimentée par de nouvelles par trois émetteurs clandestins situés sur territoire italien. On n'a pas encore pu déterminer si ces émetteurs se trouvent dans des légations ou des consulats étrangers. La législation italienne n'est pas fixée sur l'interdiction qui pourrait être faite à des groupements étrangers de se livrer à ce genre de transmissions. Mais il est clair que le gouvernement italien ne saurait pas plus les tolérer que ne le font certains autres Etats.

Cette propagande antiitalienne fournit de matériel non seulement Radio-Prague, mais Budapest, Tirana, Varsovie et même Moscou. D'autre part, il est clair que le gouvernement italien entend pousser son initiative diplomatique à Prague afin de faire cesser cette propagande. Les mesures pressenties par l'Italie pourraient aller, écrit aujourd'hui «Il Tempo», jusqu'à la rupture des relations diplomatiques.

**Le télégramme à Montgomery fait encore parler de lui**

**Churchill évoque le temps où les Soviétiques étaient «de connivence avec Hitler»**

LONDRES, 15 (Reuter). — Le premier ministre M. Churchill a été vivement applaudi, mardi, à la Chambre des communes, lorsqu'il a déclaré que des centaines de jeunes Anglais avaient perdu la vie au cours des deux premières années de guerre, «quand les Russes étaient de connivence avec Hitler».

M. Churchill répondait ainsi à l'accusation d'un député de la gauche travailliste, M. Hughes, qui avait déclaré que des centaines de jeunes gens étaient morts lorsque le premier ministre Churchill, en janvier 1945, après l'offensive allemande dans les Ardennes, avait demandé le déclenchement d'une offensive russe. Le premier ministre, dit M. Hughes, avait alors remercié les Soviétiques de la rapidité de leur offensive, mais quelques mois plus tard, il était prêt à dresser une nouvelle fois contre eux la machine de guerre allemande.

(Cette dernière remarque était une allusion au fameux «télégramme à Montgomery», qu'on n'a pas encore retrouvé.)

Le député travailliste Wygg a alors demandé si le maréchal Montgomery ne pouvait être contraint, aux termes de la loi sur l'armée, de rendre des comptes pour «détention de documents militaires sans autorisation» et pour «contravention à la loi relative aux secrets officiels». M. Churchill a répondu sèchement: «No, Sir.»

**Le télégramme à Montgomery fait encore parler de lui**

**Churchill évoque le temps où les Soviétiques étaient «de connivence avec Hitler»**

LONDRES, 15 (Reuter). — Le premier ministre M. Churchill a été vivement applaudi, mardi, à la Chambre des communes, lorsqu'il a déclaré que des centaines de jeunes Anglais avaient perdu la vie au cours des deux premières années de guerre, «quand les Russes étaient de connivence avec Hitler».

M. Churchill répondait ainsi à l'accusation d'un député de la gauche travailliste, M. Hughes, qui avait déclaré que des centaines de jeunes gens étaient morts lorsque le premier ministre Churchill, en janvier 1945, après l'offensive allemande dans les Ardennes, avait demandé le déclenchement d'une offensive russe. Le premier ministre, dit M. Hughes, avait alors remercié les Soviétiques de la rapidité de leur offensive, mais quelques mois plus tard, il était prêt à dresser une nouvelle fois contre eux la machine de guerre allemande.

(Cette dernière remarque était une allusion au fameux «télégramme à Montgomery», qu'on n'a pas encore retrouvé.)

Le député travailliste Wygg a alors demandé si le maréchal Montgomery ne pouvait être contraint, aux termes de la loi sur l'armée, de rendre des comptes pour «détention de documents militaires sans autorisation» et pour «contravention à la loi relative aux secrets officiels». M. Churchill a répondu sèchement: «No, Sir.»

**M. Molotov annonce le rejet de la démarche française sur l'Autriche**

Nous avons brièvement annoncé qu'une cérémonie avait eu lieu, à la fin de la semaine dernière, à Moscou, pour célébrer le dixième anniversaire du pacte franco-soviétique.

M. Molotov avait, à cette occasion, prononcé un discours sur lequel il est intéressant de revenir, puisqu'en fait d'amitié franco-soviétique, il annonce, en ces termes assez tranchés, le rejet par le Kremlin de la proposition Mendès-France d'une conférence à quatre pour régler le sort de l'Autriche:

**Des «nuages noirs»**

— Il y a dix ans, a déclaré notamment M. Molotov, dans les années difficiles de la guerre, le général de Gaulle et d'autres membres du gouvernement français de l'époque, se trouvaient à Moscou pour signer le pacte franco-soviétique.

«Dix ans après cette signature, nous sommes certains que la masse du peuple français nous est favorable. Mais aujourd'hui, cependant, des nuages noirs jettent leur ombre sur l'accord franco-soviétique. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France mettent sur pied une alliance agressive dirigée contre l'Union soviétique et les démocraties populaires.

«On a recours à toutes sortes de manœuvres, telles que les demandes de règlement de la question autrichienne. On déclare qu'en mal on discutera de la question autrichienne. De telles manœuvres prouvent l'inexpérience de leurs auteurs.»

**M. Molotov annonce le rejet de la démarche française sur l'Autriche**

Nous avons brièvement annoncé qu'une cérémonie avait eu lieu, à la fin de la semaine dernière, à Moscou, pour célébrer le dixième anniversaire du pacte franco-soviétique.

M. Molotov avait, à cette occasion, prononcé un discours sur lequel il est intéressant de revenir, puisqu'en fait d'amitié franco-soviétique, il annonce, en ces termes assez tranchés, le rejet par le Kremlin de la proposition Mendès-France d'une conférence à quatre pour régler le sort de l'Autriche:

**Des «nuages noirs»**

— Il y a dix ans, a déclaré notamment M. Molotov, dans les années difficiles de la guerre, le général de Gaulle et d'autres membres du gouvernement français de l'époque, se trouvaient à Moscou pour signer le pacte franco-soviétique.

«Dix ans après cette signature, nous sommes certains que la masse du peuple français nous est favorable. Mais aujourd'hui, cependant, des nuages noirs jettent leur ombre sur l'accord franco-soviétique. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France mettent sur pied une alliance agressive dirigée contre l'Union soviétique et les démocraties populaires.

«On a recours à toutes sortes de manœuvres, telles que les demandes de règlement de la question autrichienne. On déclare qu'en mal on discutera de la question autrichienne. De telles manœuvres prouvent l'inexpérience de leurs auteurs.»

# APOLLO

Dès aujourd'hui à 15 h. et à 20 h. 30  
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, MARDI et MERCREDI  
MATINÉES A 15 HEURES

Une nouvelle réussite du cinéma français

# LES AMOURS FINISSENT

UN DRAME PASSIONNEL D'UNE BOULEVERSANTE SINCÉRITÉ !

# À L'AUBE

★  
UN HOMME  
ET TROIS FEMMES  
FACE AU DESTIN

★  
**GEORGES  
MARCHAL**

dans le rôle de DIDIER,  
le mari éperdument épris de sa femme

**FRANÇOISE  
CHRISTOPHE**

l'épouse aux élans passionnés  
et au cœur fragile

**NICOLE  
COURCEL**

la maîtresse sensuelle et exigeante

**MICHELINE  
GARY**

l'amie des mauvais soirs !

avec

**Suzanne DEHELLY  
Jacques CASTELOT  
Louis SEIGNER**

sociétaire de la Comédie-Française

OLIVIER HUSSENOT  
JACQUES MOREL  
RENÉ BLANCARD



Une réalisation :  
d'Henri CALEF

★ Gamma-Film, Lausanne ★

Location ouverte :  
Tél. 5 21 12

En 5 à 7

Samedi et dimanche à 17 h. 30  
Lundi à 15 h.

UN GRAND DRAME, PROFONDÉMENT HUMAIN

## UN HOMME REVIENT

avec ANNA MAGNANI et GINO CERVI

Parlé français

### BEAU-RIVAGE

Repas à prix fixes et à la carte  
Service sur le pouce et toujours  
notre petite restauration à prix doux

Restaurant  
**Strauss**

SALLE À MANGER AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE  
TEL. 5.10.83 M.H. JOST NEUCHÂTEL

Tous les jeudis : Poularde au  
riz et nos bonnes spécialités  
de saison

Un événement à Neuchâtel !

## la prairie

est en fleurs...

Ne manquez pas de vous y rendre  
GRAND-RUE 8  
(Salle à manger au premier étage)

Aujourd'hui notre

## assiette réclame

Civet de chevreuil  
Nouillette, Fr. 2.80

**Des Salles**  
CENTRE GASTRONOMIQUE



GARE DE NEUCHÂTEL

Jeu 23 décembre 1954

Match de hockey sur glace

### Suisse-U.R.S.S.

Flèche spéciale à destination de Bâle  
Neuchâtel, départ 17 h. 15 environ  
Prix du billet : Fr. 19.50  
y compris l'entrée à la patinoire

Dimanche 26 décembre 1954

Une magnifique occasion de visiter les  
Grisons en hiver et d'assister à un  
beau match de hockey...

### Young Sprinters - Davos

Flèche spéciale 2me classe avec buffet-  
bar à destination de DAVOS

Gorgier, départ 5 h. (arrêts dans les  
gares intermédiaires), arrivée 23 h. 10  
Neuchâtel, dép. 5 h. 30, ar. 22 h. 45  
Davos-Platz, ar. 10 h. 35, dép. 17 h. 15  
Prix dès Neuchâtel : Fr. 32.50

Pour ces deux voyages, nombre de  
places limité, prière de s'annoncer  
à temps



Faites à temps vos achats  
de fin d'année

Visitez maintenant nos magasins ;  
vous pourrez tout à votre aise vous  
faire servir sans être bousculés par  
des clients plus pressés que vous.  
Nous désirons avoir une clientèle  
satisfaite et nous serions heureux de  
pouvoir vous être utiles en vous  
conseillant individuellement pour vos  
achats de cadeaux.

Jusqu'au 24 décembre compris, nos  
magasins sont ouverts toute la  
semaine, samedi également jusqu'à  
18 h. 30. Ils restent ouverts les lundis  
matin et les mercredis après-midi.

Les négociants membres de  
l'Association du commerce de détail  
du district de Neuchâtel

RESTAURANT TOUS LES JEUDIS  
ET SAMEDIS

**TRIPES**

Chaque jour :  
SPÉCIALITÉS  
DE LA CHASSE

W. MONNIER-RUDRICH Tél. 5 14 10

**Auto Ecole**

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE Champ-Bougin 38  
Tél. 5 67 70



L'Association suisse  
des maîtres coiffeurs  
Section  
de Neuchâtel  
et environs

avise sa fidèle clientèle que les  
salons de coiffure de la ville  
seront fermés comme d'habitude  
l'après-midi des lundis 20 et 27  
décembre.

### HOTEL DU DAUPHIN, SERRIÈRES

Dimanche 19 décembre, à 14 h. 30

## MATCH AU COCHON

organisé par le syndicat des chocolatiers

La viande fumée  
d'un porc de 120 kg. sera partagée

Retenez cette date - Invitez vos amis



M. BRETSCHER Reliure - dorure  
Neuchâtel Faubourg de l'Hôpital 74

Je cherche pour Syl-  
vestre deux musiciens,  
un accordéoniste avec  
batterie. — S'adresser  
« Chez Jean-Jean », res-  
taurant du Gibraltar,  
tél. 5 10 48.

APPRENEZ  
A DANSER  
vite et bien

chez  
Mme Droz-Jacquin  
professeur  
Rue Parry 4  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 81 81

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Michèle MORGAN - Gérard PHILIPPE  
« LES ORGUEILLEUX »  
Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 décembre  
à 20 h. 15

Un formidable film d'aventures et d'action !  
« TOUTES VOILES SUR JAVA »  
Dimanche 19 décembre à 15 h. et 20 h. 15  
Mercredi 22 décembre à 20 h. 15

**Cinéma - Royal**  
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Du mercredi 15 au dimanche 19 décembre  
à 20 h. 30. — Dimanche matinée à 15 heures  
Un tout grand film français que chacun  
devrait voir

« LES ENFANTS DE L'AMOUR »  
Le chef-d'œuvre de Léonide Moguy avec  
Jean-Claude PASCAL - Etchika CHOUREAU  
Joëlle BERNARD - Lise BOURDIN  
Le premier film qui ose aborder le grave  
problème des mères... célibataires

Cinéma « LUX » Colombier Tél. 6 36 66

Blanchette BRUNOY et la petite ZIZI  
« LE SECRET D'UNE MÈRE »  
Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 décembre  
à 20 h. 15 - Dimanche matinée à 15 heures

Fernand GRAVEY - Jean-Claude PASCAL  
« LE PLUS HEUREUX DES HOMMES »  
Dimanche 19 et mercredi 22 décembre à 20 h. 15

USI Ce soir dès 21 heures  
à BEAU-RIVAGE

## Soirée de Noël

Entrée : membres Fr. 2.50, non membres Fr. 3.50

Prolongation d'ouverture autorisée (3 heures)

LA VIE NATIONALE

Aujourd'hui élections au Conseil fédéral

EN LICE : M. Paul Chaudet (rad.), pour le siège de M. Rubattel MM. Schaller (rad.), Jaquet (lib.) et Lepori (catholique-cons.), pour le siège de M. Kobelt M. Hostenstein (catholique-cons.), pour le siège de M. Escher

Notre correspondant de Berne nous écrit : A la veille des élections au Conseil fédéral, la situation se présentait comme suit : Pour le siège laissé vacant par le décès de M. Escher, un seul candidat officiel : M. Hostenstein, catholique-conservateur de Saint-Gall, appuyé par les radicaux, les agrariens et les libéraux. Il ne fait guère de doute que M. Hostenstein sera élu au premier tour.

Au Conseil national

Débat sur les allocations de renchérissement et sur les chars « Centurion »

Notre correspondant de Berne nous écrit : Mercredi matin, après avoir voté sans opposition l'arrêté réglant la répartition entre les cantons de la moitié du produit net des droits sur le benzine et accordé au canton des Grisons une subvention égale au 50 % des frais pour la correction de la Calanca, le Conseil national a discuté les allocations de renchérissement au personnel de la Confédération pour 1955.

Le Conseil des Etats adopte le budget

BERNE, 15. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil des Etats examine le budget de la Confédération pour 1955 et se rallie, sauf sur un point, aux décisions prises par le Conseil national. Sur proposition de M. Picot (lib., Genève), il décide en particulier, par 23 voix contre 5 d'augmenter de 20,000 fr. et de porter à 320,000 fr. la subvention à la Société suisse d'histoire naturelle.

Les éclaireurs préparent leur Vme Camp national

(sp) Sous la présidence de M. A. Schneuwly, chef cantonal jurassien, d'Évillard, s'est tenue vendredi dernier, à Bienne, l'assemblée constitutive de l'association pour l'organisation du Vme Camp national, 1956, Franches-Montagnes.

L'acquisition des « Centurion »

Au début de la séance de relevée, on s'aperçoit que les décisions du matin, compliquées par de nouvelles propositions concernant les allocations de renchérissement au bénéficiaires de rentes, ont si bien embrouillé la situation que le débat est interrompu pour permettre à quelques Herr Doktor de l'administration de s'y retrouver.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le débat sur les accords de Paris a commencé à Bonn Duel Adenauer-Ollenhauer au Bundestag allemand

BONN, 15 (D.P.A.) — Les débats en première lecture sur les traités de Paris, attendus avec un vif intérêt par l'opinion publique, ont commencé mercredi matin par une offensive de l'opposition social-démocrate demandant que l'on retire de l'ordre du jour l'accord sur la Sarre. La motion socialiste fut rejetée contre les voix des sociaux-démocrates et de quelques députés du parti allemand, après que M. Adenauer eut déclaré qu'il n'était pas possible d'éviter un débat sur la Sarre.

M. Adenauer deux heures à la tribune

Prenant la parole pendant près de deux heures, M. Adenauer, chancelier fédéral a résumé le programme de politique étrangère de son gouvernement. Celui-ci est prêt à tirer parti de toutes les possibilités susceptibles d'amener la réunification allemande en respectant le principe de la coexistence.

Le conflit Mitterrand-Bidault

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) La riposte du ministre de l'intérieur Une riposte était donc attendue. Elle a mis une semaine pour se matérialiser et c'est hier matin seulement qu'une lettre du ministre de l'intérieur à l'ancien président du conseil a été portée à la connaissance de l'opinion. Dans ce document, M. Mitterrand propose à M. Bidault la constitution d'un jury d'honneur pour régler le différend qui les oppose, autrement dit pour essayer de convaincre M. Bidault de mensonge.

M. MAX PETITPIERRE président de la Confédération pour 1955

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Pour les besoins de la propagande, des Etats étrangers ont lancé, par la presse et le radio, des accusations contre la délégation suisse, voire contre le Conseil fédéral. Il y eut même, à certain moment, échanges de notes entre Berne et les capitales de certaines républiques populaires. Mais le gouvernement demeura ferme et rien de grave ne s'est produit.

Il n'y aura aucune cérémonie dans le canton de Neuchâtel

A la demande expresse de M. Max Petitpierre et en raison surtout du deuil officiel décrété par le Conseil fédéral jusqu'au 15 janvier à la suite du décès de M. Escher, l'accession au fauteuil présidentiel du chef du département politique ne sera marquée par aucune cérémonie dans le canton de Neuchâtel.

pierre et Rubattel. Au cours d'un entretien, il exprimait le vœu que la Suisse poursuive sa collaboration en Corée. Voilà bien la preuve que même si l'activité des commissions neutres en Corée n'aboutissait point au résultat espéré, la Suisse ne devait pas se dérober à l'invitation qui lui était adressée. C'était la meilleure occasion de montrer que l'on ne redoutait pas de passer des paroles aux actes, fussent-ils entraînés certains risques. Cette logique, cet esprit de conséquence, cette volonté de ne point dévier de la ligne tracée, voilà bien le fait de M. Petitpierre.

L'AFFAIRE DOMINICI Le célèbre commissaire Chenevier reprend l'enquête

MARSEILLE, 15 (A.F.P.) — L'affaire de Lurs vient d'entrer dans une nouvelle phase à la suite de la désignation du célèbre commissaire divisionnaire Chenevier de la première section de la police judiciaire, pour diriger une nouvelle enquête.

Le commissaire divisionnaire Chenevier s'est adjoint le commissaire principal Charles Gillard, chef de la première section de la police judiciaire qui avait déjà étudié le dossier de l'affaire Dominici et qui avait assisté en tant qu'observateur de la sûreté nationale, au procès de Digne.

Il faudra vérifier d'abord les déclarations faites par Dominici Il appartiendra au commissaire Chenevier de vérifier les déclarations faites par Gaston Dominici à ses avocats d'abord, puis à MM. Béanger, substitut général près la Cour d'appel d'Aix, et Oidoux, substitut du procureur de la République de Marseille.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market data for Zurich and Lausanne, including various indices and share prices.

Bourse de Neuchâtel

Table of stock market data for Neuchâtel, including various indices and share prices.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for various countries.

Billets de banque étrangers

Table of foreign bank notes and exchange rates.

Advertisement for 'A L'ESCALE SPERRY CRÉOLA' featuring Mimmo Bruno, a duo of dancers.

Advertisement for 'AVIS TARDIFS BEAU-RIVAGE' featuring Aster Tano and Café du Théâtre.

Advertisement for 'CABARET - DANCING A.B.C.' featuring Charles Jaquet.

Advertisement for 'CLAIRETTE' featuring a repertoire of songs.

Advertisement for 'A L'ESCALE SPERRY CRÉOLA' featuring Mimmo Bruno.

Advertisement for 'DIVONNE Réveillon de Noël' featuring a menu and dance event.

